

LE DEVOIR

CULTURE
Un film de haut
vol signé Louise
Archambault |
LED 6



LIRE
La pédagogie
innue de Naomi
Fontaine
LED 24



PERSPECTIVES
Notre éclairage
sur la campagne
qui s'annonce | **B 2**

VIVRE
Les îles de
la Madeleine, à
couper le souffle
LED 45



Un accès restreint à la pilule abortive

ANNABELLE CAILLOU
LE DEVOIR

La pilule abortive peine à s'implanter au Québec. Près de la moitié des cliniques d'avortement, soit 23 sur 49, ne l'offraient toujours pas aux femmes en avril 2019, plus d'un an après sa mise en marché, révèle une nouvelle étude. Des barrières réglementaires et administratives demeurent, notamment en raison des exigences du Collège des médecins du Québec (CMQ).

« On est la province dans laquelle les valeurs pro-choix sont les plus fortes, et pourtant c'est là où il y a le plus de restrictions. Santé Canada a fait l'effort de faire tomber des barrières. Au Québec, on en a rajouté d'autres », s'offusque la médecin Édith Guilbert, professeure à l'Université Laval, qui a supervisé l'étude *La pilule abortive au Québec en 2019 : pourquoi n'est-elle pas plus accessible ?*, rendue publique vendredi.

Au Québec, près de la moitié des cliniques d'avortement ne l'offraient toujours pas aux femmes en avril 2019

Approuvée par Santé Canada en juillet 2015, la pilule abortive Mifegymiso est arrivée au Québec en janvier 2018, un an après les autres provinces canadiennes. Un décalage dû aux réglementations de Santé Canada qui ont depuis été assouplies. Et pourtant, le Québec reste à la traîne.

L'interruption de grossesse par la prise d'un médicament est une alternative à la chirurgie de plus en plus pratiquée dans d'autres provinces. Après les 18 premiers mois d'accessibilité de la pilule abortive, plus de 40 % des femmes de Colombie-Britannique et plus de 30 % des Ontariennes obtenant

un avortement s'en prévalaient. Au Québec, après la première année, cette proportion n'était que de 9 %, bien qu'elle soit offerte gratuitement.

L'enquête menée par M^{me} Guilbert et ses collègues s'est ainsi penchée sur les facteurs influençant la prescription de la pilule abortive. Pour le volet québécois, 37 médecins — 25 médecins de famille et 12 obstétriciennes-gynécologues — ont été rencontrés à travers la province, entre janvier et mars 2018.

Exigences strictes

Si la majorité des participants s'entendent pour dire que cette méthode est « plus facile, plus efficace, et plus intéressante » que l'approche chirurgicale, des obstacles demeurent. À commencer par les exigences imposées par le Collège, l'un des freins principaux selon les auteurs du rapport.

VOIR PAGE A 4 : PILULE

LE DEVOIR AU TIFF

L'hymne féministe d'alors

La cinéaste australienne Unjoo Moon fait revivre à l'écran la chanteuse et pionnière Helen Reddy

ODILE TREMBLAY
À TORONTO
LE DEVOIR



C'était la journée des dames à Toronto, vendredi. En fait, c'est toujours un peu la journée des dames dans ce festival qui vise la parité et n'en finit plus d'y mettre du sien. Il y a seulement à Berlin et ici que ça pousse aussi fort du côté des #MoiAussi. On va finir par les décorer pour ça.

Aux abords de la fin de semaine, le TIFF a voulu marquer un coup, lançant en présentation spéciale un biopic (les biographies féminines abondent ici) consacré à une pionnière féministe chantante des années 1970. Très célèbre à l'époque, très prolifique aussi, un peu oubliée depuis lors, renaissant de ses cendres au cinéma.

Helen Reddy, chanteuse australienne venue chercher la gloire à New York en 1966, aura composé cinq ans plus tard, une chanson : *I Am Woman* devenu bientôt un cri de ralliement du mouvement féministe balbutiant. Ses mots servirent d'hymne aux filles et aux femmes en quête d'elles-mêmes dans la grande marmite musicale et sociale des années de révolution, de fleurs et de décibels.

« Je suis forte, je suis invincible », entonnait-elle, récoltant un prix Grammy au détour de sa prestation. Bien des militantes reprenaient ses mots comme un mantra dans les manifs et au sein des groupes féminins qui voulaient changer le monde. Mais ça prend du temps, ces mutations-là... D'ailleurs, plus ça change...



FRAZER HARRISON AGENCE FRANCE-PRESSE

I am Woman, en grande partie tiré des mémoires de la chanteuse, réalisé par l'Australienne Unjoo Moon, donne la vedette à sa compatriote Tilda Cobham-Hervey pas très inspirée, voire très fille. Le film ne gagnera pas un prix de cinéma. Formaté, plat biopic avec nombreux trous.... Reste que faire renaître ce personnage phare est une bonne idée. Helen Reddy aurait mérité plus de chair sur son os. On le sait bien. Quand même...

Reprenons son parcours. Pionnière du féminisme sans y avoir pensé au départ et sans même posséder le tempérament d'une militante, Helen Reddy. Sauf qu'à force de courir la course aux obstacles, de se faire refuser des auditions, une femme se lasse. Surtout quand son mari producteur de musique Jeff Wald (Evan Peters) grand cocainomane et macho à ses heures, lui demande de devenir une parfaite femme d'intérieur, avant de revirer sa veste et de l'épauler. Car justement les temps changeaient et cette Australienne ambitieuse se battit pour réussir.

Suivit une brillante carrière sur scène et en studio, aux États-Unis comme à travers la planète. Plus tard, Helen Reddy allait retourner dans son Australie natale pour adopter une vie rangée, tout en acceptant des reprises de service ici et là, mais le film se consacre à ses années américaines. Il ne relie

VOIR PAGE A 5 : HYMNE

À LIRE EN PAGE A 10 : UN EGOYAN ALAMBIQUÉ

D

Pour suivre l'actualité en continu et lire nos critiques de spectacles, consultez nos plateformes numériques.

INDEX

Avis légaux B12
Décès B12
Édito B6
Grille TV LeD40
Idées B7
Économie A6
Mots croisés... LeD54
Petites annonces B12
Sports A11
Sudoku LeD54



III JUSTICE

Ottawa a discriminé « délibérément et insouciamment », tranche la Cour

Le gouvernement devra verser plus de 2 milliards aux victimes autochtones de ses services d'aide à l'enfance

MIA RABSON
À OTTAWA
LA PRESSE CANADIENNE

Les enfants autochtones et leurs familles séparés par un système de protection de l'enfance chroniquement sous-financé pourraient recevoir un dédommagement de plus de 2 milliards de dollars à la suite d'un jugement du Tribunal canadien des droits de la personne.

Il y a plus de trois ans, le Tribunal a statué que le gouvernement fédéral a clairement fait de la discrimination à l'égard des enfants vivant dans des réserves qui avaient besoin de l'aide d'organismes de protection de l'enfance. Ottawa, affirme le Tribunal, ne s'est pas assuré que les services offerts aux enfants vivant dans les réserves seraient financés au même niveau que les services offerts par les provinces en dehors des réserves.

Le Tribunal avait à l'époque annoncé qu'il annoncerait plus tard sa décision sur le dédommagement.

Dans sa décision rendue vendredi, le Tribunal a tranché que le gouvernement fédéral a discriminé « délibérément et insouciamment ». Ainsi, la Cour pourra obliger le gouvernement à dédommager les victimes du montant maximal autorisé par la loi.

La somme représente 40 000 \$ pour chaque enfant retiré inutilement de sa famille depuis le 1^{er} janvier 2006 et un autre 40 000 \$ pour chacun de ses parents ou grands-parents. Des sommes similaires iront aux enfants maltraités en famille d'accueil et aux enfants qui ont été retirés de leur famille faute d'avoir



accès à des services tels que des soins de santé de base, des soins en santé mentale ou en prévention du suicide.

« Dans l'ensemble, c'est une bonne journée pour les enfants, a déclaré Cindy Blackstock, la directrice générale de la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations. Dans l'ensemble, il s'agit également d'une sonnette d'alarme pour les Canadiens. »

Son organisation faisait partie de celles qui étaient à l'origine de la plainte initiale pour violation des droits de la personne en 2007.

Près de 54 000 enfants touchés

L'Assemblée des Premières Nations estime qu'environ 54 000 enfants sont touchés, ce qui porte la facture minimale du dédommagement à 2,1 milliards de dollars. Si tous leurs parents obtiennent également un dédommagement, ce chiffre doublerait.

Au Canada, les enfants autochtones représentent plus de la moitié des enfants en famille d'accueil, même s'ils ne représentent que 7 % de tous les enfants de moins de 15 ans. Dans certaines provinces, jusqu'à 90 % des enfants pris en

Au Canada, les enfants autochtones représentent plus de la moitié des enfants en famille d'accueil, même s'ils ne représentent que 7 % de tous les enfants de moins de 15 ans.

NATHAN DENETTE LA PRESSE CANADIENNE

charge sont des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

M^{me} Blackstock affirme que ces chiffres élevés sont le résultat d'un système qui a refusé de fournir un financement adéquat pour travailler avec les familles dans les réserves afin d'empêcher que leurs enfants soient placés.

Le seul moment où le financement fédéral et provincial a été au même niveau, c'est lorsqu'un enfant était retiré de sa famille et que le gouvernement fédéral payait la facture pour le placer en famille d'accueil. Cette situation a incité à ce que davantage d'enfants soient retirés de leurs familles, selon des militants.

Le résultat a été la séparation massive des enfants autochtones de leurs parents et leur placement dans un système de famille d'accueil qui, selon des chefs autochtones, comptait davantage d'enfants autochtones qu'au plus fort de l'ère des pensionnats.

« Réponses systémiques »

Depuis sa première décision en 2016, le Tribunal a tranché à 10 reprises qu'Ottawa n'avait pas respecté ses décisions visant à corriger les écarts de financement. En 2018, les libéraux se sont finalement engagés à financer les services de prévention à des niveaux adéquats.

« Nous comprenons que les problèmes systémiques exigent des réponses systémiques, a déclaré vendredi Kevin Deagle, un porte-parole du ministre des Services aux Autochtones, Seamus O'Regan. Le système est brisé et nous devons le réparer. »

SUBARU
Confiance et évolution

quebecsubaru.ca

Le Québec, c'est 80 cannebergières.
Profitez-en.

LA NOUVELLE
OUTBACK 2019

208 paiements à partir de **92 \$*** par semaine taxes en sus

Location de **48** mois

AWD
Traction intégrale symétrique

PZEV
VÉHICULE À ÉMISSIONS QUASI NULLES

Prix de détail suggéré de

31 210 \$

Transport et préparation inclus, taxes en sus

Avec un acompte de 375 \$. Montant total exigé avant le début de la location : 536,93 \$ (taxes incluses). Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km avec kilométrage additionnel de 0,10 \$ le km.

2019 IIHS
TOP SAFETY PICK+

avec système EyeSight^{MC1} et phares spécifiques²

2019
alg
PRIX VALEURS RÉSIDUELLES

utilitaire intermédiaire
2 rangées³

Association des concessionnaires Subaru du Québec

SUBARU-MONTRÉAL
Montréal

SUBARU BROSSARD
Brossard

SUBARU SAINT-HYACINTHE
Saint-Hyacinthe

SUBARU DES SOURCES
Dorval

JOLIETTE SUBARU
Joliette

LACHUTE SUBARU
Lachute

SUBARU MÉTROPOLITAIN
Saint-Léonard

SUBARU DE LAVAL
Laval

SUBARU SAINTE-AGATHE
Sainte-Agathe-Des-Monts

SUBARU REPENTIGNY
Repentigny

SUBARU RIVE-NORD
Boisbriand

SUBARU SAINTE-JULIE
Sainte-Julie

SUBARU GRANBY
Granby

* L'offre de location s'applique au modèle illustré, la Outback 2.5i 2019 (KD2 25), à transmission automatique, dont le prix de détail suggéré est de 31 210 \$ (taxes en sus). L'offre de location comprend 208 paiements de 92 \$ (taxes en sus) par semaine pour un terme de 48 mois avec 375 \$ en comptant initial. Le premier paiement de 92 \$ est requis à la signature du contrat. Le montant total exigé avant le début de la location est de 536,93 \$ (taxes incluses). La location est basée sur une allocation annuelle de 20 000 km. Des frais de 0,10 \$/km seront facturés pour les kilomètres excédentaires. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, les frais de transport et de préparation ainsi que les droits spécifiques sur les pneus neufs sont inclus. Le permis de conduire, l'immatriculation (prix varie selon le client) et les assurances sont en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. L'offre et les spécifications techniques peuvent changer sans préavis. Le financement est offert sous réserve de l'approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. L'offre est en vigueur jusqu'au 30 septembre 2019. Certaines conditions s'appliquent. 1. EyeSight^{MC1} est un système d'assistance au conducteur qui peut ne pas fonctionner dans certaines conditions. Il incombe en tout temps au conducteur d'adopter une conduite sécuritaire et prudente. L'efficacité du système dépend de nombreux facteurs, tels que l'entretien du véhicule ainsi que les conditions météorologiques et routières. Consultez le Manuel du propriétaire pour les détails de fonctionnement et les limites. 2. Les cotes de sécurité sont attribuées par l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS). Visitez le www.iihs.org pour connaître les méthodes de tests. 3. ALG est la référence de l'industrie en matière de valeurs résiduelles et de données de dépréciation, www.alg.com. Visitez votre concessionnaire Subaru participant pour tous les détails. Outback et Subaru sont des marques déposées. Information tirée du site web de l'Association des producteurs de canneberges du Québec (notrecanneberge.com).

III IMMIGRATION

La réforme caquiste va demander du temps

ISABELLE PORTER
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Nouveaux profils d'immigrants, arrimage avec les besoins de main-d'œuvre des entreprises... De grands pans de la réforme en immigration de Simon Jolin-Barrette ne se feront pas sentir avant au moins un an et demi.

« Avant, l'immigrant arrivait à Dorval avec une pochette et c'était "bye". Nous, on change ça », résumait récemment le ministre en entrevue au *Devoir*. Le succès de l'immigration, dit-il, est désormais une « responsabilité partagée » entre l'immigrant et l'État québécois.

Pressé par les milieux d'affaires de trouver des solutions rapides aux pénuries de main-d'œuvre, le ministre a multiplié les annonces cet été : plateforme Web pour jumeler les employeurs avec des candidats immigrants potentiels (Arrima), accompagnement personnalisé des nouveaux arrivants (agents d'intégration) et nouveaux services en région pour aider les entreprises qui veulent recruter des immigrants (conseillers en immigration régionale).

Sur le terrain, on n'a jamais vu autant d'investissements en immigration. « C'est Noël chaque semaine », disait récemment au *Devoir* le président de la Table de concertation des organismes d'aide aux personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), Stephan Reichhold. « Or, reste à savoir comment ça va s'articuler. Ça va prendre du temps avant d'être opérationnel. »

Le ministre ne s'en cache pas : une bonne partie des retombées de sa

réforme ne se fera pas sentir tout de suite. Son équipe parle plutôt d'un an et demi avant qu'un premier immigrant choisi par Arrima obtienne sa résidence permanente.

Pourquoi ? Parce qu'avant d'ouvrir les bras aux nouveaux immigrants Arrima, le Québec va devoir accueillir les 45 100 personnes dont les dossiers sont en attente à Ottawa.

Rappelons qu'au Québec, l'immigration se fait en deux étapes : les nouveaux arrivants doivent d'abord obtenir leur certificat de sélection du gouvernement du Québec. Ensuite, ils soumettent une demande de résidence permanente à Ottawa. Ces 45 100 candidats ont franchi la première de ces deux étapes et passent devant ceux qui s'inscrivent aujourd'hui sur Arrima.

La faute aux libéraux

Lorsqu'on le questionne là-dessus, le ministre Jolin-Barrette répète que la faute incombe au gouvernement libéral de Philippe Couillard. « Au fédéral, effectivement, il y a un inventaire, explique-t-il. Je l'ai toujours dit : les libéraux ont accepté de laisser traîner un inventaire au Québec et à Ottawa. »

Mais cela ne veut pas dire que ces 45 100 personnes ne répondront pas aux besoins du marché du travail québécois, ajoute-t-il. D'emblée, ces nouveaux arrivants auront, eux aussi, accès aux nouveaux services et seront accompagnés par les agents d'intégration « dès leur arrivée à Dorval ».

La décision du gouvernement caquiste de réduire les seuils d'immigration à 40 000 personnes par an ralentit encore les choses. En excluant de ce



Simon Jolin-Barrette

seuil maximal les réfugiés et regroupements familiaux qui sont déjà attendus par le gouvernement fédéral, seulement 24 000 des 45 100 personnes dont les dossiers sont en attente pourront être accueillies cette année. Dès lors, dans un an, il restera encore plus de 20 000 dossiers au fédéral, ce qui signifie que les premiers immigrants sélectionnés par Arrima seront reçus dans un an et demi, dans le meilleur des cas.

Dans les milieux d'affaires, l'impatience est grande. « On est toujours très préoccupés par le fait qu'avec Ottawa, les délais sont très longs », fait valoir Stéphane Forget, de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ). La Fédération attendait depuis des années que les critères de sélection des immigrants soient revus. « On a applaudi à l'arrivée d'Arrima, dit-il. On a longtemps vécu d'espoir, et maintenant on piaffe d'impatience. »

Travailleurs temporaires

Aux entreprises qui s'impatientent, Simon Jolin-Barrette rétorque qu'elles peuvent recourir aux travailleurs temporaires en attendant. « Il n'y a rien qui empêche quelqu'un qui est sélectionné par Arrima de venir au Québec de façon temporaire via le [programme fédéral des travailleurs temporaires] en attendant que sa demande soit traitée de façon régulière. Pendant ce temps-là, la demande chemine », fait-il remarquer.

Or, le recours massif aux travailleurs temporaires — une main-d'œuvre au statut précaire exposée aux abus — ne fait pas l'unanimité. « Ça nous inquiète

beaucoup, affirme Stephan Reichhold, du TCRI. Comment ces gens-là vont-ils être soutenus, aidés ? »

Mais pour le gouvernement, le recours aux travailleurs temporaires est d'autant plus séduisant qu'Arrima ne permet pas de répondre aux besoins des employeurs qui cherchent des employés non qualifiés. C'est le cas pour les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration ou pour les entreprises comme le producteur de viande Olymel, qui a actuellement 830 postes vacants. Le nouveau système Arrima « ne doit pas se faire en ignorant les besoins en main-d'œuvre non qualifiée sur une base permanente », faisait valoir l'entreprise dans un mémoire soumis en août à la commission parlementaire sur les seuils d'immigration. Dans ce contexte, Olymel pressait le gouvernement d'accélérer la venue de travailleurs temporaires.

Car n'accueille pas des travailleurs temporaires qui veut. Pour en faire venir, les employeurs doivent présenter une étude d'impact du marché du travail (EIMT) au fédéral et prouver qu'ils sont incapables de recruter localement. Ces démarches sont dénoncées par les entreprises depuis des mois pour leur longueur et leur complexité.

« On demande plus de souplesse. [...] Ça fait des mois qu'on est en négociation avec eux [le fédéral] pour que le contrôle des EIMT relève du Québec », explique à cet égard Simon Jolin-Barrette. Le ministre souhaite que les contrats des employés temporaires puissent être de deux ans au lieu d'un seulement. Il veut aussi éliminer la règle interdisant que les employés temporaires comptent pour plus de 10 % du personnel des entreprises.

Les milieux d'affaires, dont la FCCQ, n'en demandent pas moins. « Il y a des moyens à mettre en place pour enlever un peu de pression, dit Stéphane Forget. Il faut raccourcir les délais. »

Mais alors ? Jusqu'à combien de travailleurs temporaires le Québec pourrait-il accueillir ? Le ministre Jolin-Barrette rétorque « qu'il n'y a pas de cible » en ce qui concerne les travailleurs temporaires. « Les travailleurs étrangers temporaires, ça peut combler une pénurie de main-d'œuvre à court terme. »

Scheer promet de protéger les fonds de travailleurs

Des positions du chef conservateur inquiètent la Chambre de commerce de Montréal

GUILLAUME BOURGULT-CÔTÉ
LE DEVOIR

Les fonds québécois de travailleurs n'auront pas à craindre un gouvernement dirigé par Andrew Scheer, a tenu à rassurer ce dernier vendredi. Mais d'autres positions du chef conservateur inquiètent la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), devant laquelle il s'adressait.

« Au Québec, les fonds de travailleurs sont un exemple de recette gagnante où les actionnaires épargnants et les entreprises partenaires y trouvent leur compte au profit de la croissance économique », a souligné le chef conservateur dans un discours préélectoral.

La remarque visait à faire oublier une décision prise en 2013 par le gouvernement conservateur de Stephen Harper,

qui avait choisi d'éliminer progressivement le crédit d'impôt fédéral alloué à ces fonds. Les libéraux de Justin Trudeau ont depuis corrigé la situation. « Le soutien de M. Scheer aux fonds de travailleurs était essentiel, considérant que c'a été un enjeu majeur dans le passé », a réagi le président de la CCMM, Michel Leblanc.

Appréhensions

Ce dernier s'est par ailleurs dit « inquiet » de la perspective qu'un gouvernement Scheer abolisse la taxe fédérale sur le carbone. « Ça va créer un désavantage pour les entreprises d'ici », a souligné M. Leblanc en entretien. Puisqu'un marché du carbone demeurera en place au Québec, « l'inquiétude est qu'on se retrouverait dans une dynamique où les entreprises du Québec seraient dans

une situation concurrentielle fragilisée », a-t-il affirmé.

Le dossier SNC-Lavalin est un autre enjeu qui laisse le président de la CCMM songeur. « La communauté d'affaires demeure très préoccupée », dit celui qui souhaite que SNC puisse bénéficier d'un accord de réparation. « Il est primordial que les politiciens ne s'ingèrent pas dans des poursuites criminelles », a toutefois réitéré Andrew Scheer.

Dans son allocution exempte de nouveaux engagements, M. Scheer a tenté de prouver qu'il ne sera pas « l'épouvantail » que dépeint Justin Trudeau, en soulignant notamment qu'il ne touchera pas à l'Allocation canadienne pour enfants. Il a été interrompu un moment par un manifestant qui l'a qualifié de « criminel climatique ».

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 13H30 - 14H30

SUPERBE CONDO SUR DEUX NIVEAUX



1310
OUTREMONT 683 av. McEachran
1 179 000\$ — courtier: Marc Fragman

MAGNIFIQUES RÉNOVATIONS



2670
MONT-ROYAL 2235 ch. Kildare
1 695 000\$ — courtier: Kyle Shapcott

MAGNIFIQUE BORD DE L'EAU



1460
AHUNTSIC 5061 boul. Gouin O.
799 000\$ — courtier: Sabrina Turpin

WALK SCORE DE 99



2930
VILLE-MARIE 2070 rue St-Hubert
489 000\$ — courtier: Valérie Lacasse

VILLAGE MONKLAND



3180
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE 4050 av. Marcell
1 149 000\$ — courtier: Vigen Endinian

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 15H00 - 16H00

RÉNOVATIONS HAUT DE GAMME



2070
MONT-ROYAL 331 av. Carlyle
2 195 000\$ — courtier: Vigen Endinian

AGRANDIE | PRÈS DE L'ÉCOLE ST-CLÉMENT O.



1980
MONT-ROYAL 447 ch. Strathcona
1 495 000\$ — courtier: Kyle Shapcott

MAISON DE VILLE | 4 NIVEAUX



2980
PLATEAU 3502 rue St-Hubert
1 169 000\$ — courtier: Valérie Lacasse

PRÈS DE L'ÉCOLE SAINT-ANDRÉ-APÔTRE



1320
AHUNTSIC 10567 rue Laverdure
997 000\$ — courtier: Sabrina Turpin

DUPLEX | OCCUPATION DOUBLE



1990
CÔTE-DES-NEIGES 6297-6299 av. de Vimy
995 000\$ — courtier: Marc Fragman

LES VISITES LIBRES
BARDAGI
équipe immobilière • real estate team

PLUSIEURS NOUVEAUTÉS
VOUS ATTENDENT CE DIMANCHE
EN VISITE LIBRE!

Consultez les fiches détaillées au
[Bardagi.com/\[code de 4 chiffres\]](http://Bardagi.com/[code de 4 chiffres])



DISCUTONS
SUR MESSENGER



GEORGES BARDAGI
courtier immobilier agréé

514 700-2237 | Bardagi.com | [f](#) [@](#) [v](#)
RE/MAX du Cartier GB. Agence immobilière, franchisé indépendant et autonome de RE/MAX du Cartier 1290, avenue Bernard Ouest, bureau 100, Montréal, Québec. H2V 1V9

La grève se poursuit pour les employés de soutien de l'UQAM

La grève entamée en début de semaine par le Syndicat des employées et employés de l'UQAM (SEUQAM) se poursuivra lundi. Une rencontre entre le syndicat et la direction ayant eu lieu vendredi dans le but d'en arriver à une entente a débouché sur « une impasse » en fin de soirée, selon une porte-parole du SEUQAM. Lundi, quelque 1800 membres du syndicat seront conviés à une assemblée générale pour faire le bilan et voter sur la question d'un autre mandat de grève. La première journée de débrayage, mardi dernier, coïncidait avec la rentrée universitaire. Les employés de soutien de l'UQAM sont sans convention collective depuis mai 2017. L'offre salariale est au cœur du litige qui oppose les deux parties.

Le Devoir

May furieuse de ne pas être du débat de TVA

OTTAWA — Le réseau TVA tiendra encore son *Face-à-Face* électoral cette année, mais la cheffe du Parti vert, Elizabeth May, est furieuse de ne pas y avoir été invitée. Seuls les chefs libéral, Justin Trudeau, conservateur, Andrew Scheer, néodémocrate, Jagmeet Singh et bloquiste, Yves-François Blanchet, participeront au débat du 2 octobre. TVA explique avoir invité « les chefs des partis qui sont représentés au Québec ». M^{me} May rétorque qu'elle chauffe le NPD dans les sondages et que le Parti vert est arrivé troisième dans la partielle d'Outremont. Patrick Bonin, de Greenpeace, juge la non-invitation du Parti vert « incompréhensible » alors que les intentions de vote sont volatiles et que les appuis au Parti vert ont le temps de changer, selon lui, dans un sens comme dans l'autre.

Le Devoir

Ottawa vient en aide à des villes qui ont été inondées

DEUX-MONTAGNES — Le gouvernement fédéral a annoncé vendredi une contribution de 49,2 millions pour résister aux prochaines inondations dans la région des Basses-Laurentides. Les fonds fédéraux financeront trois projets qui aideront à protéger les villes de Deux-Montagnes, de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, de Boisbriand, de Saint-Eustache et de Rosemère, ainsi que les municipalités de Pointe-Calumet, de Saint-Joseph-du-Lac et d'Oka. Le ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités, François-Philippe Champagne, en a fait l'annonce à Deux-Montagnes vendredi matin. Un des trois projets auxquels contribue Ottawa consiste à reconstruire la digue de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, dont la rupture au printemps dernier a forcé l'évacuation de 6000 personnes.

La Presse canadienne

Cinq décès liés aux cigarettes électroniques

Au moins cinq personnes sont mortes après avoir utilisé des cigarettes électroniques aux États-Unis, ont annoncé vendredi les autorités sanitaires. Le nombre de malades frappés par de graves difficultés respiratoires a doublé pour atteindre 450 dans le pays. Les enquêteurs fédéraux n'ont pas précisé quelles marques ou substances dans les liquides des cigarettes électroniques étaient susceptibles d'avoir causé les problèmes observés. Mais un dénominateur commun fréquent des malades est qu'ils avaient vapoté des produits contenant du THC, la substance active du cannabis. C'était le cas d'au moins une des deux victimes dont les décès ont été annoncés vendredi en Californie et dans le Minnesota. Toutes deux étaient aussi relativement âgées et en mauvaise santé.

Agence France-Presse

Une manière de faire jugée mal adaptée

PILULE

SUITE DE LA PAGE A 1

Les normes et directives cliniques sur la pratique de l'avortement au Québec sont les plus strictes du Canada. Le tiers des personnes interrogées dans l'étude les trouvent inadéquates à leur réalité et les décrivent comme « exigeantes et exagérées », en particulier en ce qui concerne « les ressources nécessaires, la formation requise, la limite de la durée de gestation à 63 jours, la nécessité d'échographie de datation et la remise d'une fiche aux patientes ». Plusieurs répondants considèrent aussi qu'un certain flou règne quant à savoir qui peut prescrire le médicament et quelle formation est reconnue pour le faire.

Actuellement, seuls les médecins travaillant déjà en clinique d'avortement semblent pouvoir respecter les exigences du CMQ. Ceux souhaitant débiter la pratique doivent suivre un stage clinique, qui n'est pas requis dans les autres provinces où l'on doit simplement suivre une formation en ligne. « Le médecin de première ligne doit mettre sa pratique de côté pour un temps indéterminé pour suivre un stage en clinique d'avortement. Mais il n'est même pas sûr d'assister à un avortement médical vu que peu de patientes s'en prévalent », critique D^r Guilbert.

Résultat, peu de professionnels de la santé peuvent réellement offrir cette option et ils sont encore moins encouragés à la recommander.



Ailleurs dans le monde, la pilule abortive est pourtant de plus en plus prescrite non seulement par des médecins généralistes, mais aussi des infirmières, des sages-femmes, des infirmières assistantes, des médecins assistants et des pharmaciens. Elle est même disponible en ligne dans certains pays.

De l'avis d'Édith Guilbert, « les standards actuels de [la] pratique ne suivent ni l'évolution de l'acceptation sociale de l'avortement, ni la libéralisation progressive de l'avortement, ni l'évolution des pratiques médicales, ni les développements de la formation médicale, ni les données scientifiques ». À un point tel que les cliniques

Ailleurs dans le monde, la pilule abortive est pourtant de plus en plus prescrite.
YURI ARCURS
GETTY IMAGES

On veut que les médecins exercent bien et qu'une patiente ne se retrouve pas livrée à elle-même avec des complications

D^r YVES ROBERT

d'avortement peinent à offrir l'avortement médical et ne répondent « possiblement pas à la demande de la population ».

Problème de gestion

De son côté, le CMQ se défend d'exiger de ses membres d'adopter une pratique « plus fonctionnelle et sécuritaire ». « On veut que les médecins exercent bien et qu'une patiente ne se retrouve pas livrée à elle-même avec des complications », explique son secrétaire, le D^r Yves Robert, soulignant que la pilule abortive entraîne des douleurs abdominales et des saignements parfois importants.

Une mise à niveau pour tous les médecins reste essentielle. Un stage de formation en avortement a d'ailleurs été ajouté dans la formation de base des médecins de famille en 2018, afin de rendre la pratique plus accessible.

Le D^r Robert rejette plutôt la faute sur la complexité du système de santé, qui fait d'ailleurs partie des autres barrières à l'adoption de la pilule abortive mentionnées dans l'étude.

Les participants déplorent le manque de personnel infirmier et de médecins, les difficultés d'accès en région, les délais d'approbation des nouveaux protocoles, ainsi que l'absence de directives ministérielles claires.

De plus, une « culture chirurgicale » persiste dans certaines cliniques. Plusieurs professionnels ont des réticences ou même des préjugés sur l'avortement médical, qui « requiert de faire un counseling différent, d'assurer un suivi aux patientes et de faire confiance aux femmes dans leur capacité de déclencher leur avortement, elles-mêmes, chez elles ».

« Peut-être aussi que les femmes préfèrent la façon chirurgicale. C'est ce qu'on entend dire sur le terrain », insiste Yves Robert.

Papeterie Casse - Noisette

Nous tenons en inventaire agendas, papiers Lalo, papier St-Gilles, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

BATI MA TECH

L'unique conférence canadienne dédiée exclusivement à la construction, aux technologies et au développement durable

MARDI 17 SEPTEMBRE 2019
LES STUDIOS DES 7 DOIGTS
MONTRÉAL

info@batimatech.com
www.batimatech.com
514-840-1288

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

UNIVERS DU STORE.ca

STORES SUR MESURE
Fabriqué au Québec *Certifié 5 Étoiles®*

ESTIMATION GRATUITE 1 855 770-8677

MONTRÉAL	514-231-8677	QUÉBEC	418-654-8677
BEAUNSFIELD	514-697-9484	LÉVIS	418-654-8677
LONGUEUIL	450-445-9829	TROIS-RIVIÈRES	819-696-8677
LAVAL	450-627-3716	WEST PALM BEACH	561-706-9277
REPENTIGNY	514-755-8677	FORT LAUDERDALE	954-955-8677



MOTORISATION DISPONIBLE



MEILLEURS PRIX GARANTIS

ESTIMATION GRATUITE

50% de rabais ou

INSTALLATION GRATUITE

III ENVIRONNEMENT

Les Maritimes attendent *Dorian*

Une veille d'ouragan est en vigueur pour toute la Nouvelle-Écosse

KEITH DOUCETTE
MICHAEL TUTTON
À HALIFAX
LA PRESSE CANADIENNE

L'ouragan *Dorian* devrait toucher le Canada atlantique samedi soir avec des vents soufflant à 100 km/h, de la pluie forte et d'importantes vagues. Les autorités ont prévenu vendredi que cette météo pourrait occasionner des dégâts importants dans la région.

Le Centre canadien de prévision des ouragans a indiqué vendredi qu'une veille d'ouragan est en vigueur pour le sud-ouest de Terre-Neuve et les Îles-de-la-Madeleine, au Québec.

Un avertissement de vents de force ouragan est en vigueur pour les régions du centre et de l'est de la Nouvelle-Écosse.

Des veilles de tempête tropicale sont également en vigueur dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, l'ouest de la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le nord-ouest de Terre-Neuve.

« Nous nous attendons à ce qu'il touche terre sous forme d'ouragan, qu'il se déplace vers Terre-Neuve dans le golfe du Saint-Laurent, puis qu'il devienne une tempête post-tropicale à ce stade », a déclaré Bob Robichaud, un météorologue de sensibilisation aux alertes du centre.

« Mais ce sera un ouragan post-tempête tropicale, ce qui signifie que nous avons toujours des vents d'une force ouragan associés à cette tempête. »

M. Robichaud a indiqué que les vents violents toucheraient d'abord le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse tôt samedi et que l'œil de la tempête devrait atterrir près d'Halifax ou immédiatement à l'est de la capitale provinciale d'ici samedi soir.

« Nous devrions nous attendre à des choses comme des arbres déracinés, des arbres brisés — qui pourraient entraîner des coupures de courant prolongées », a déclaré M. Robichaud.

Selon les prévisions, la plupart des secteurs devraient subir des vents de la force de ceux d'une tempête tropicale souffler de 90 à 110 km/h.

Près de la trajectoire prévue et au sud de celle-ci, les vents devaient atteindre une force ouragan de 120 km/h ou plus.

Les pêcheurs inquiets

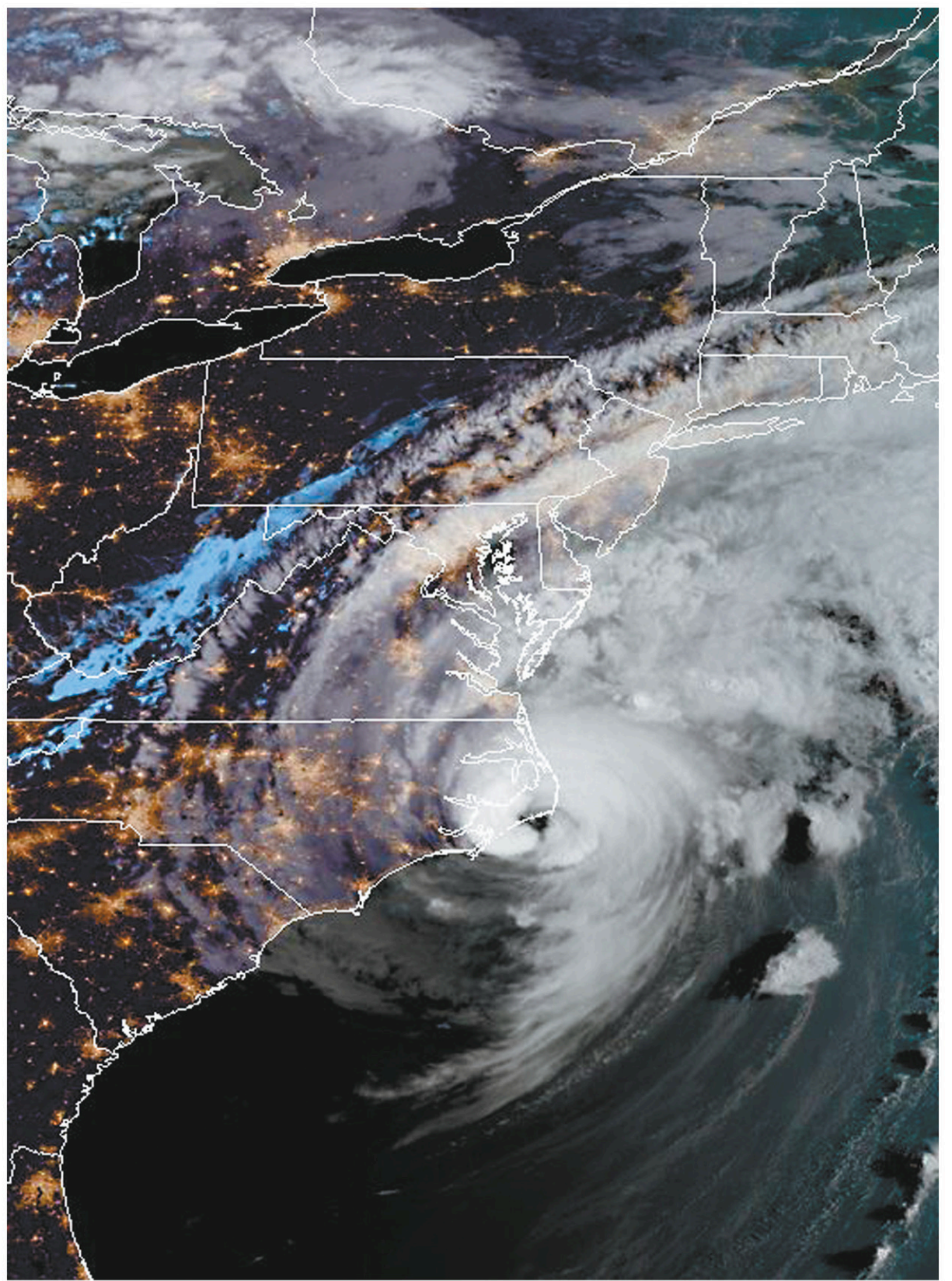
Les pêcheurs de la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse ont exprimé leurs inquiétudes quant à la force potentielle de *Dorian*, car les bateaux ont été déplacés vers des zones abritées et attachés ensemble.

« Il y a énormément d'activité autour du quai », a déclaré Evan d'Entremont, le propriétaire d'Evans Fresh Seafoods, âgé de 60 ans, à West Pubnico, sur la côte sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, qui abrite l'un des secteurs de pêche commerciale les plus actifs du Canada.

La plupart des navires de la région étaient revenus aux quais vendredi après-midi. Les pêcheurs les ont attachés ensemble en longues rangées.

« Vous ne pouvez pas faire grand-chose », a estimé Jamey Mood, un pêcheur de 38 ans vivant à Pubnico-Ouest.

À Fredericton, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Blaine Higgs, a annoncé l'annulation de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, qui devait commencer dimanche dans la ville portuaire de Saint-Jean.



L'ouragan *Dorian*, ici montré lorsqu'il longeait la côte sud-est des États-Unis vendredi midi, atteindra le golfe du Saint-Laurent d'ici dimanche matin, selon les prévisions d'Environnement Canada. Les Îles-de-la-Madeleine et la Basse-Côte-Nord pourraient faire face à un ouragan de catégorie 1 ou à une forte tempête tropicale.

ADMINISTRATION AMÉRICAINE POUR LES OcéANS ET L'ATMOSPHÈRE VIA AGENCE FRANCE-PRESSE

Héroïne en pâture

HYMNE

SUITE DE LA PAGE A1

guère pour autant la chanteuse aux autres musiciens de l'époque, qu'elle devait forcément côtoyer. Il manque des pièces à ce puzzle... Comme si Helen Reddy était seule à monter sur une scène pour chanter... durant les années 1970.

Héroïne ambiguë

Reste que les jeunes femmes ont besoin de modèles, et ce film-là offre une héroïne en pâture. Ambiguë, mais héroïne tout de même.

Emma Jensen, la scénariste du film a sans doute raison de déclarer: « C'est surtout de la musique que les femmes voulaient entendre à l'époque, plus que des discours. D'où sa grande influence. »

Pour la productrice Rosemary Blight, ramener ce destin à la lumière permet de poursuivre une conversation entamée des décennies auparavant avec la chanson *I Am Woman*.

En conférence de presse, la cinéaste expliquait qu'après la première de son film au TIFF, une fille de 20 ans qui n'avait jamais entendu parler d'Helen Reddy vint lui dire à quel point son profil l'avait inspirée. L'hymne, d'ailleurs entonné spontanément dans la rue par des spectatrices après la projection, fait encore son effet.

Unjoo Moon s'était liée en Australie avec la chanteuse et l'idée de lui consacrer ce documentaire a germé. L'ancien mari, Jeff Wald, s'en est mêlé.

« Le montage a été approuvé par la famille, précise la cinéaste. Jeff va dans des zones sombres et peut être jugé par le public pour ça, mais il accepte ce qu'il a été. »

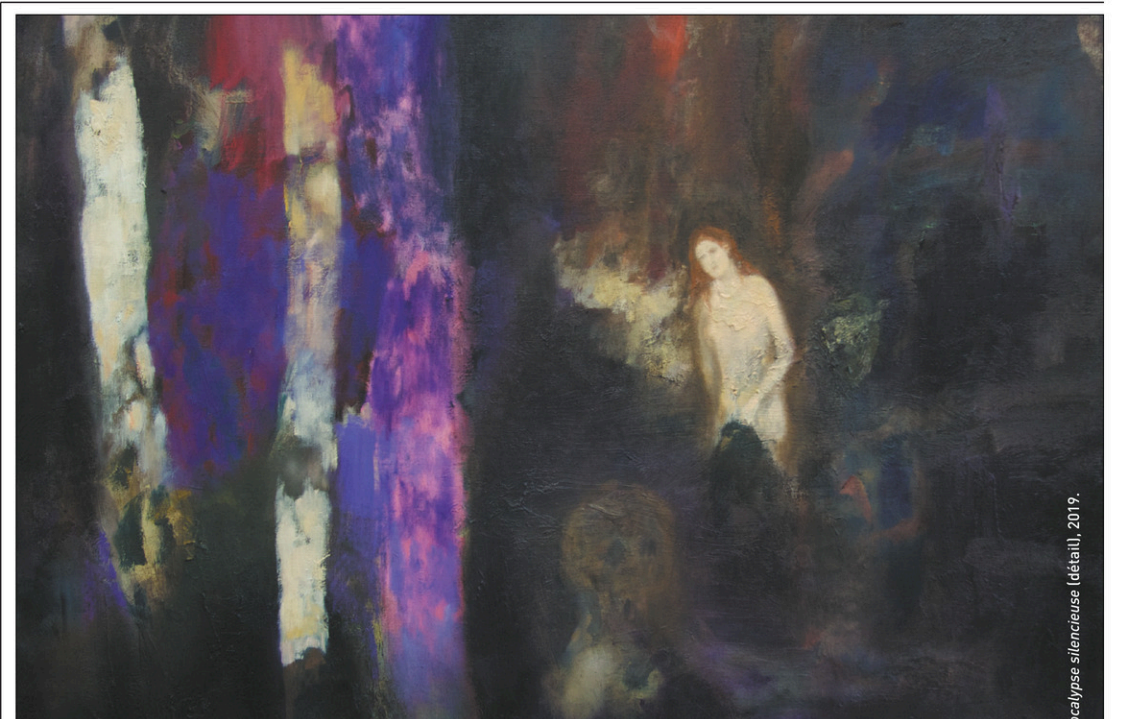
Tout de même... Des dérives conjugales ne sont pas à l'écran, on s'en doute. Qui dira jamais la vraie vie d'Helen Reddy? Les biographies mentent toujours d'une façon ou d'une autre. Celles qui sont autorisées davantage. Que pensait au fond cette femme devenue symbole d'une cause qui lui échappait souvent? Ce sont ses tiraillements, montrés parfois, déviés ailleurs, qui créent l'énigme.

Tilda Cobham-Hervey n'aura pas désiré rencontrer son modèle afin de conserver un espace de liberté pour entrer dans sa peau. La jeune actrice précise avoir du moins tout vu, tout écouté et tout lu au sujet de cette femme: vidéos, enregistrements, livres, décodant sa psyché: « Helen Reddy avait tiré des leçons du mouvement de libération des femmes naissant. Au début, la chanson *I Am Woman* devait être plus conventionnelle. Elle a changé ses paroles. »

Ce n'est pas la voix de Tilda Cobham-Hervey qui chante, mais un mélange vocal de Reddy et d'une chanteuse australienne. Pas mal mixé tout ça, au reste.

Étrange film abordant une époque où les femmes cherchaient leur voix plus encore qu'aujourd'hui. Et étrange héroïne à la croisée des chemins, parfois mal en selle. Reste un hymne derrière elle. Vivifiant, celui-là.

Le film ne gagnera pas un prix de cinéma. Formaté, plat biopic avec nombreux trous... Reste que faire renaître ce personnage phare est une bonne idée.



Louis-Philippe Côté, *Apocalypse silencieuse* (détail), 2019.

Exposition

LOUIS-PHILIPPE CÔTÉ

Échos

8 SEP au 3 NOV

8 SEP à 14 h

Exposition

Vernissage

Entrée libre

HEURES D'OUVERTURE

Mardi au dimanche 13 h - 17 h
Et les soirs de spectacle jusqu'à 20 h

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

450 662-4440
maisondesarts.laval.ca

© 1395, boul. de la Concorde O.
Montmorency
Suivez-nous

Visite commentée 29 septembre à 14 h

Atelier d'Alfred (\$)

26 octobre à 13 h 30

LAVAL Québec

mda
Salle Alfred-Pellan
ESPACE DE DIALOGUES

Harcelé au travail?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

EN BREF

CannTrust annonce des mises à pied

VAUGHAN — Le producteur de cannabis CannTrust Holdings a annoncé la mise à pied d'environ 180 personnes, soit environ 20 % de son effectif, dans la foulée de ses problèmes liés à ses produits et à la façon dont ils ont été cultivés. La plupart des employés touchés occupaient des postes liés à la culture et au service à la clientèle. Santé Canada avait découvert que la société cultivait du cannabis dans des pièces non autorisées dans sa serre de Pelham, en Ontario. L'agence a immobilisé une partie des stocks de CannTrust. La Presse canadienne

Enquête sur un accord entre la Californie et des constructeurs automobiles

NEW YORK — Le département américain de la Justice a ouvert une enquête antitrust sur un récent accord conclu entre les constructeurs Ford, BMW, Volkswagen et Honda et la Californie afin de réduire volontairement les émissions de gaz à effet de serre de leurs véhicules, a-t-on appris vendredi auprès de deux de ces groupes. Le département essaie de déterminer si les quatre groupes automobiles, qui représentent environ 30 % des ventes de voitures neuves aux États-Unis, ont enfreint les lois de la concurrence en contournant le gouvernement américain qui souhaite assouplir les normes environnementales, ont indiqué à l'AFP BMW et Honda. L'enquête des autorités fédérales américaines constitue une escalade dans les tensions entre le gouvernement Trump et la Californie, qui s'affrontent sur les questions environnementales. Agence France-Presse

Apple relativise le piratage des iPhone

SAN FRANCISCO — Le piratage des iPhone révélé par Google n'a duré que deux mois et n'a concerné qu'une douzaine de sites Web liés à la communauté ouïghoure, a déclaré Apple. Des chercheurs de Google ont expliqué plus tôt avoir découvert une opération de piratage qui aurait ciblé les iPhone pendant au moins deux ans et qui implantait, via des sites Internet, des logiciels malveillants pour accéder aux photos, à la géolocalisation des utilisateurs et à d'autres données. « L'article de Google [...] crée la fausse impression d'une "exploitation massive" pour "surveiller les activités de populations entières en temps réel", nourrissant la peur des utilisateurs d'iPhone craignant que leurs appareils aient été compromis. Cela n'a jamais été le cas », assène Apple. Agence France-Presse

Le Québec affiche le plus bas taux de chômage au Canada

La performance est du jamais vu depuis au moins une quarantaine d'années

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

Le Québec affiche le plus bas taux de chômage au Canada pour la première fois depuis au moins une quarantaine d'années.

Près de 20 000 nouveaux emplois (+0,5 %) ont été créés le mois dernier au Québec, a rapporté vendredi Statistique Canada. Ce gain a contribué à faire passer le taux de chômage de 4,9 % à 4,7 %, soit non seulement son niveau le plus bas depuis qu'on a commencé à compiler des données comparables en 1976, mais aussi le niveau le plus bas de toutes les provinces canadiennes.

Déjà, parmi les meilleurs à ce chapitre depuis plusieurs mois avec, notamment, un taux de chômage moyen de 5 % depuis le début de l'année, le Québec n'était encore devancé, au mois de juillet, que par la Colombie-Britannique jusqu'à ce la proportion de travailleurs actifs sans emploi y remonte de 4,4 % à 5 % sous l'effet d'une hausse du nombre de personnes à la recherche de travail. Outre cette dernière, le Québec est désormais suivi, dans l'ordre, par la Saskatchewan (5,1 %), l'Ontario (5,6 %) et le Manitoba (5,6 %); les provinces maritimes, comme le Nouveau-Brunswick (8,6 %) et la Nouvelle-Écosse (7,9 %),

ainsi que les provinces aux prises avec les faibles prix du pétrole, comme l'Alberta (7,2 %) et Terre-Neuve (13,1 %), arrivant plus loin derrière.

Dans l'ensemble, la création d'emplois a dépassé les attentes au Canada en août, affichant enfin un gain net de 81 000 emplois après trois mois relativement décevants. Le taux de chômage au Canada s'est néanmoins maintenu à 5,7 % en raison, là aussi, d'une augmentation équivalente du nombre de personnes en quête d'emploi.

Deux facteurs

Depuis le début de l'année, il s'est créé un peu plus de 66 000 emplois au Québec, dont les deux tiers à temps plein (+44 000), plus de la moitié occupés par des femmes (+38 000) et une bonne proportion dans le secteur des services (+42 000), dont les services professionnels, scientifiques et techniques (+22 000), le transport et l'entreposage (+15 000) et les soins de santé et l'assistance sociale (+15 000), a rapporté vendredi l'Institut de la statistique du Québec. Cela s'est accompagné d'une augmentation moyenne des salaires horaires de 4,3 %, qui a semblé s'accélérer ces derniers temps, avec des hausses sur 12 mois de 4,2 %



en mai, 5 % en juin, 6,2 % en juillet, et de 5,1 % le mois dernier.

L'extraordinaire vigueur du marché de l'emploi au Québec tient à deux facteurs, a expliqué en entretien téléphonique au *Devoir* Benoit P. Durocher, économiste principal au Mouvement Desjardins. Elle vient d'abord d'une croissance économique qui semble défier la morosité et l'incertitude ambiantes découlant des tensions commerciales internationales et de leurs répercussions sur les exportations et les investissements des entreprises. Elle tient aussi à la rareté de la main-d'œuvre qui se traduit par une chasse aux travailleurs.

Pour combien de temps ?

Est-ce que cela durera longtemps ? C'est difficile à dire, répond Benoit P. Durocher. Sur le plan économique, « le Québec ne vit pas dans un aquarium et sera fatalement affecté par le contexte mon-

LA GRANDE RENTRÉE

OBTENEZ JUSQU'À 30 000 \$ DE REMISE EN A



JORDAN



LIANA



Plus de 20 maisons modèles,
6 500 p.c. d'inspiration, 150 000 p.c. d'usine !



*Détails et conditions sur place

1 877-964-1001
maisonsbonneville.com

ch

A 8 | ÉCONOMIE

III VOS FINANCES

Payante, la vente immobilière rapide?

GÉRARD BÉRUBÉ



Malgré la surchauffe immobilière, qui frappe surtout le marché résidentiel montrealais, l'achat-revente rapide ne s'affiche pas si payant que cela. Le court délai de possession peut également avoir une incidence fiscale.

Le cabinet spécialisé JLR, devenu une filiale d'Equifax, propose une petite étude sur la revente de copropriétés au Québec après un court délai de possession. L'étude retient une période de détention de 120 jours. Elle s'arrête aux transactions réalisées avant le 1^{er} janvier, sur des propriétés acquises en 2015 et 2016. Elle ne s'étend donc pas à la frénésie qui s'est emparée du marché montréalais des copropriétés cette année. Et n'évoque pas les *flips*, soit l'acquisition pour rénovation à des fins de revente rapide.

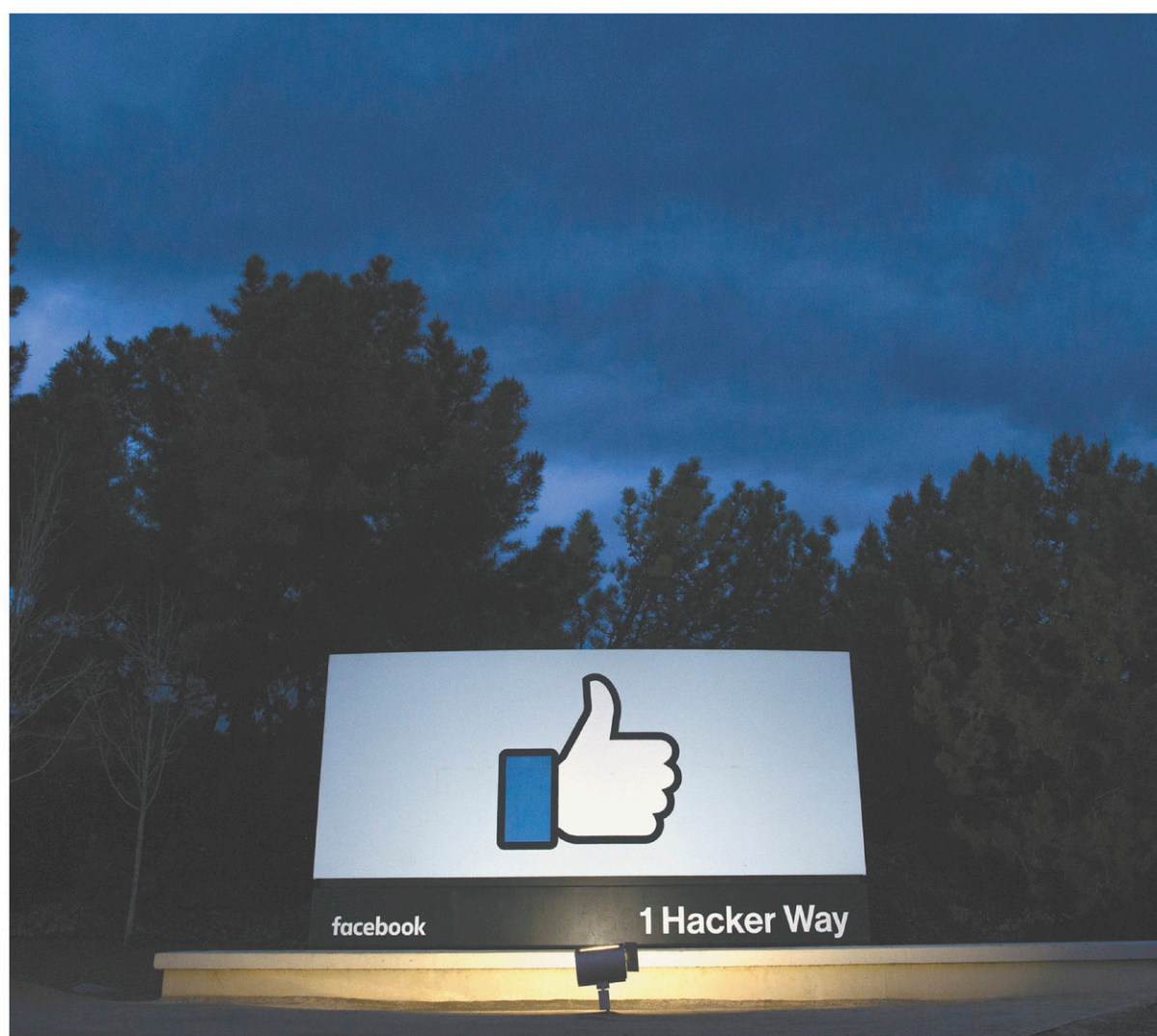
Parmi les transactions retenues, la variation médiane de prix entre l'achat et la revente de la copropriété s'est chiffrée à 5,2 %, précise le cabinet spécialisé en données immobilières. Plus en détail, 49 % des transactions ont été réalisées à un prix de revente supérieur à 5 %, un cinquième à un prix de plus de 20 %. À l'opposé, 26 % des unités retenues ont été vendues à un prix inférieur ou égal au prix d'acquisition.

Ce résultat est toutefois influencé par l'expérience montréalaise, dont la grande région abrite plus de 70 % des copropriétés au Québec. Dans ce marché en surchauffe, le rendement médian

des reventes après un court délai de possession a atteint 6,1 %. Il monte à 9,1 % sur l'île de Montréal, les valeurs augmentant plus on s'approche du centre-ville. Par comparaison à Québec, où le marché a subi les effets d'une construction excessive de ce type de propriété au début des années 2010, le rendement médian n'a été que de 1,8 %. N'empêche, malgré une conjoncture plutôt favorable ces dernières années dans le Grand Montréal, « 22 % des propriétaires se sont départis de leur condominium à un prix inférieur ou égal au prix d'acquisition », ajoute le cabinet.

Ce résultat est également influencé par l'impact des saisies de propriété. Elles ne comptent que pour 2 % des transactions retenues, mais affichent un rendement médian de 19 %.

Peu payant, donc, l'achat-revente rapide. D'autant que ces calculs ne tiennent pas compte des droits de mutation, des frais de notaire, des frais de courtage, de la prime d'assurance hypothécaire et d'autres frais de démarrage, indique l'étude. D'autant, également, que l'impact fiscal potentiel n'est pas pris en compte. La Loi de l'impôt sur le revenu comporte des nuances et encadre les « reventes précipitées ». Elle propose une distinction entre une immobilisation et un article d'inventaire. « L'intention du contribuable au moment de l'achat du bien immeuble est un facteur important à considérer pour déterminer si un gain provenant de sa vente sera traité comme un revenu d'entreprise ou un gain en capital », peut-on lire. Et la notion d'intention secondaire est reconnue par les tribunaux. « Au moment de l'acquisition du bien immeuble, le contribuable peut avoir comme deuxième intention de le revendre à profit s'il doit abandonner son intention première. S'il réalise sa deuxième intention, tout gain réalisé sur la vente sera habituellement imposé à titre de revenu tiré d'une entreprise », ajoute le fisc.



Facebook, premier réseau social mondial, a toujours rejeté les accusations de monopole.

JOSH EDELSON AGENCE FRANCE-PRESSE

III ÉTATS-UNIS

Facebook face à une nouvelle enquête antitrust

Les autorités fédérales se demandent entre autres si les acquisitions d'Instagram et de WhatsApp ont été faites pour étouffer la concurrence

LUC OLINGA
À NEW YORK
AGENCE FRANCE-PRESSE

Chaque jour qui passe voit émerger de grosses frayeurs sur le fait que ces entreprises contrôlent nos vies en ligne

MICHAEL CARRIER



Un nouveau front judiciaire s'est ouvert vendredi pour Facebook : une coalition d'États américains, dont New York, a lancé une vaste enquête sur la gestion des données personnelles de ses utilisateurs et ses pratiques commerciales, notamment en matière de publicité.

« Cette enquête se concentre sur la domination de Facebook dans l'industrie [des réseaux sociaux] et la conduite potentiellement anticoncurrentielle qui en résulte », a expliqué Letitia James, procureure générale de l'État de New York. « Nous aurons recours à tout outil à notre disposition pour déterminer si les agissements de Facebook ont pu mettre en danger les données personnelles des consommateurs, réduisent la qualité des choix qui leur sont proposés ou ont augmenté le prix des publicités », a ajouté cette démocrate.

Facebook a été condamnée fin juillet à une amende record de 5 milliards de dollars par la FTC, l'autorité américaine de régulation des communications, pour ne pas avoir su protéger les données personnelles de ses utilisateurs.

Les acquisitions des messageries Instagram et WhatsApp font également l'objet d'une investigation de la part des autorités fédérales, qui se demandent si elles ont été faites par le groupe de Mark Zuckerberg pour étouffer la concurrence. « Est-ce trop de pouvoirs pour une seule entreprise ? Ces acquisitions doivent-elles être défaites ? Voilà les principales questions sur lesquelles les États vont se pencher », estime Michael Carrier, enseignant à l'Université Rutgers. Facebook, premier réseau social mondial, a toujours rejeté les accusations de monopole, arguant que les consommateurs ont beaucoup de choix sur la façon d'interagir en ligne.

Outre New York, le Colorado, l'Iowa, le Nebraska, la Caroline du Nord, l'Ohio et le Tennessee sont les autres États concernés, plus la capitale fédérale, Washington.

Première d'une série

Cette enquête s'annonce comme la première d'une série d'investigations antitrust lancées par les États contre les géants de la Silicon Valley. « Des procureurs généraux représentant une vaste coalition d'États vont annoncer lundi [prochain] une enquête pour déterminer si de grands groupes technologiques ont eu recours à des pratiques anticoncurrentielles pour étouffer la concurrence

et restreindre l'accès [à leurs plateformes] et affecté les consommateurs », a fait savoir vendredi, dans un communiqué, Ken Paxton, le procureur général du Texas, un républicain.

Google serait un des groupes visés, croit savoir la *Wall Street Journal*. Le groupe Internet est régulièrement accusé par ses détracteurs d'imposer des clauses restrictives dans les contrats passés avec des sites tiers — des détaillants en ligne ou des journaux —, empêchant ainsi ses concurrents de placer leurs publicités contextuelles sur ces sites. « Les services de Google aident les gens au quotidien, proposent beaucoup de choix aux consommateurs et soutiennent des milliers d'emplois et des petites entreprises dans l'ensemble du pays », a déclaré vendredi Jose Castaneda, un porte-parole du groupe. « Nous continuons à travailler de façon constructive avec les régulateurs. »

Outre ces enquêtes menées par des États, Facebook et Google sont également dans le viseur des autorités fédérales, comme le ministère de la Justice et la FTC. Il est pour l'instant difficile de savoir si ces investigations vont être coordonnées.

Les autorités américaines s'inquiètent du rôle dominant d'une poignée de géants de la tech sur les communications et le commerce. Depuis l'éclatement du scandale Cambridge Analytica en mars 2018, Google et Facebook sont notamment soumises à une attention toute particulière, notamment de la part des gouvernements, tant aux États-Unis qu'en Europe, concernant l'usage des données personnelles. « Cette enquête traduit l'inquiétude que les grandes entreprises technologiques suscitent au-delà du Congrès et des agences fédérales », estime l'universitaire Michael Carrier. « Chaque jour qui passe voit émerger de grosses frayeurs sur le fait que ces entreprises contrôlent nos vies en ligne. »

Amazon et Apple pourraient se retrouver également dans la ligne de mire des États. Leurs détracteurs font valoir qu'Amazon occupe une place dominante dans le commerce en ligne, tandis qu'Apple désavantagerait ses rivaux qui proposent leurs services sur App Store.

La sénatrice américaine Elizabeth Warren, candidate à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de 2020, prône un démantèlement des géants technologiques. Ce serait difficilement réalisable, estiment des experts juridiques, parce que ces entreprises ont parfois offert des services gratuitement et entraîné, dans certains cas, une baisse des prix.

Les ventes de logements dans le Grand Montréal grimpent de 10 %

Les ventes de logements dans la région métropolitaine de Montréal ont augmenté de 10 % en août par rapport au même mois de l'an dernier, pour atteindre un niveau record, pendant que les prix progressaient eux aussi.

Selon l'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec, la région de Montréal a enregistré 3527 ventes de maisons en août. Il s'agit du meilleur résultat pour ce mois depuis le début de la collecte de ces données, en 2000. Les ventes ont été particulièrement solides dans les parties les plus en périphérie de la région métropolitaine, a précisé l'association. Elles ont avancé de 17 % sur la Rive-Nord, et de 16 % sur la Rive-Sud. Sur l'île de Montréal, le nombre de transactions a progressé de 5 %.

La hausse la plus prononcée a toutefois été celle du secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, où les ventes ont

gagné 20 % sur un an, tandis qu'elles ont gagné 12 % à Laval. Le secteur de Vaudreuil-Soulanges a été le seul à reculer, avec un repli de 1 %.

Les ventes de copropriétés ont alimenté l'augmentation avec une hausse de 23 %, tandis que celles de maisons unifamiliales ont augmenté d'à peine 1 %. Les copropriétés ont également enregistré la plus forte augmentation de prix, soit 7 %, pour atteindre un prix médian de 279 000 \$, tandis que le prix médian des maisons unifamiliales a augmenté de 4 % pour atteindre 532 500 \$.

Les inscriptions à la vente ont continué de chuter en août pour atteindre 16 390, soit une baisse de 21 % par rapport au même mois de l'année précédente. Il s'agit de leur plus faible niveau depuis août 2004. La Presse canadienne

CARRIÈRES & PROFESSIONS

UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKEAPPEL DE
CANDIDATURES

Établissement de renommée nationale et internationale, l'Université de Sherbrooke est le cœur d'un des trois pôles majeurs d'enseignement et de recherche du Québec. Reconnue pour ses innovations pédagogiques, ses programmes axés sur la pratique, son régime d'alternance études-travail et ses approches innovantes en développement durable, l'Université de Sherbrooke est également un partenaire de premier plan des gouvernements supérieurs et régionaux pour favoriser le développement social, culturel et économique.

DOYENNE OU DOYEN

FACULTÉ DE DROIT

La Faculté de droit jouit d'une réputation d'excellence s'appuyant sur la qualité de son enseignement, la diversité de ses programmes alliant théorie et pratique, le dynamisme de son personnel et l'étendue de son rayonnement international.

Les futurs juristes, avocats et notaires, ont accès à 17 programmes d'études répondant précisément aux besoins du monde juridique et de la société d'aujourd'hui.

Ils bénéficient d'une proximité avec le corps professoral et d'un enseignement en petits groupes-cours privilégiant une approche à dimension humaine.

Toute personne candidate devra posséder un dossier universitaire de haut niveau, une expérience administrative reconnue de même qu'une excellente connaissance des milieux facultaire, universitaire et juridique.

L'UdeS valorise la diversité, l'égalité, l'équité et l'inclusion en emploi.

Date limite pour postuler :
10 octobre 2019, 12 hPour en savoir plus :
USherbrooke.ca/emplois

Les yeux sur la puck

ÉLISABETH VALLET



A lors que le Parti démocrate se cherche encore un premier trio, le président, lui, a déjà les yeux sur la rondelle. Depuis le 20 janvier 2017, en fait, lorsque, juste après son investiture, il a enregistré sa campagne de réélection auprès de la Federal Election Commission.

À juste titre. Ni les gaffes qui ont froissé des alliés de longue date (la dernière bourde sur l'invasion de la Pologne en atteste), ni les mensonges (plus de 12 000, selon le recensement du *Washington Post*), ni les signes de négligence sinon d'incompétence (en témoignent la diffusion classée secret défense d'une photo d'un site iranien et, ce faisant, la divulgation des capacités satellitaires militaires américaines... secrètes) ne semblent avoir ébranlé le socle électoral du président. Dans 17 États, au cours de la dernière année, selon la firme Gallup, Trump a maintenu un taux d'approbation égal ou supérieur à 50 %, et il dispose d'un taux d'approbation supérieur à 40 % dans les États qui lui ont donné les clés de l'élection (Michigan, Pennsylvanie, Wisconsin), dans les États peuplés qu'il a remportés (Texas, Géorgie, Louisiane), ou encore dans ceux qu'il a gagnés et qui sont traditionnellement des États violets, incertains, qui peuvent pencher d'un côté ou de l'autre (Floride, Ohio, Caroline du Nord, Arizona, Iowa).

Dans certains d'entre eux, il y a d'ailleurs déjà tenu plusieurs rassemblements à saveur électorale. Et son obsession de l'Alabama dans le fameux #Sharpiegate, lié à la trajectoire contestée de l'ouragan *Dorian*, peut être lue à l'aune du fait que son taux d'approbation dans cet État est supérieur à 60 % depuis son élection. Le président n'a jamais vraiment délaissé le terrain de la campagne électorale, parce que ce *reality show* est au fond l'arène qu'il préfère.

Mais la glace pourrait graduellement s'amincir au cours de l'automne. En effet, les droits tarifaires adoptés par l'Administration à l'égard des produits chinois coûteront cher aux ménages américains — jusqu'à 1000 \$ par ménage, selon une estimation jugée conservatrice de JP Morgan. Les consommateurs américains paient le prix de la guerre commerciale, comme le confirme l'étude réalisée par Amiti, Redding et Weinstein et publiée par le Center for Economic Policy Research cette année, qui évalue la contraction du revenu réel américain à 1,4 million de dollars par mois.

Le secteur agricole est également durement touché par cette guerre commerciale, conjuguée avec des décisions fédérales comme la réduction de la place de l'éthanol pour l'EPA : les conséquences sont économiques (le nombre de faillites augmentant considérablement), mais aussi humaines (avec la hausse rapide du taux de suicide). Chez les mineurs de charbon, soutien traditionnel du président, le bénéfice est du côté des propriétaires de mines, car les travailleurs sont directement touchés par la multiplication des fermetures liées à la concurrence du gaz naturel et des énergies renouvelables. Alors que la solvabilité des régimes de retraite des mineurs est au bord du gouffre, Trump est demeuré silencieux et n'a fait aucune pression sur le Congrès pour pousser l'adoption de la Loi sur la protection de la retraite des mineurs, leur seule planche de salut.

Or ces données sont cruciales en année électorale, tandis que l'enquête du Pew Research Center place l'économie au sommet de la liste des priorités des Américains pour 2019, devant l'éducation et les coûts de santé. « *It's the economy stupid* », slogan phare de l'ère clintonienne, pourrait donc très vite redevenir à la mode.

Il importe donc, pour le président sortant, de trouver le moyen de montrer que, malgré tout, il peut « livrer la marchandise ». Alors que l'on sait aujourd'hui que la Corée du Nord a en fait renforcé ses capacités nucléaires, que le deal du siècle au Moyen-Orient n'en sera peut-être pas un, que la Chine n'a pas plié, que les alliés, loin d'être impressionnés par le rapport de force établi par la présidence, cherchent des solutions hors de la *Pax americana*, que la dette publique augmente, de même que le déficit commercial, le président doit pouvoir montrer au cours des 12 prochains mois que son slogan de campagne, « *Promises made, promises kept* » (Promesses formulées, promesses tenues), n'est pas totalement creux.

Il ne lui reste donc qu'un objet tangible, visible, aisément vendable en contexte électoral, un projet pharaonique qu'ont scandé les foules en 2016, qui joue aisément sur une corde sensible de l'électorat (l'immigration), même si, on le sait, ce sont les contribuables américains (et non le Mexique — une autre promesse) qui devront payer le mur. Le président candidat ne cesse apparemment de le marteler dans l'enceinte de la Maison-Blanche : le mur doit être construit pour 2020. Or, après deux ans et demi au pouvoir, il ne l'a toujours pas construit, ce « beau grand mur » : le US Army Corps of Engineers n'a fait que rénover 96 kilomètres d'infrastructures frontalières déjà existantes. Même les prototypes construits en fanfare à la frontière californienne ont été démantelés.

D'où la soudaine accélération de la mise en œuvre des projets de construction, en Arizona, au Texas. D'où l'usage très large du procédé dérogatoire (*waiver*) qui permet au gouvernement de contourner ses propres lois pour ériger ce mur, au point de faire de l'espace frontalier un espace de quasi-non-droit. D'où le fait qu'il ait même promis de gracier les fonctionnaires qui enfreindraient la loi pour en accélérer la construction. D'où la décision, pour contourner le Congrès, de siphonner 3,6 milliards du budget de la Défense dans des fonds destinés à la rénovation de baraquements touchés par la moisissure, par les ouragans (dont à Porto Rico), à la construction d'infrastructures portuaires ou d'un centre de cybersécurité, arguant du fait que la sécurité frontalière doit prévaloir.

C'est ce qu'il faut garder en tête : dans les 12 prochains mois, la fin justifiera les moyens. Il reste désormais 422 jours avant l'élection, et le jeu de puissance demeure du côté de la Maison-Blanche.



Robert Mugabe brandit son poing dans un amphithéâtre à Harare, en 1984. ALEXANDER JOE ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Mugabe, vénéré et haï

La mort de l'ex-dirigeant du Zimbabwe a suscité des réactions contrastées

SUSAN NJANJI
À HARARE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Héros de l'indépendance, il a tenu le Zimbabwe d'une main de fer durant 37 ans et l'a plongé dans une crise économique sans fond : l'ancien président Robert Mugabe est décédé vendredi à 95 ans, à Singapour, moins de deux ans après avoir été renversé.

Un deuil a été décrété dans tout le pays jusqu'aux funérailles, dont la date n'a pas été communiquée, en l'honneur de l'un des derniers « pères de l'indépendance » en Afrique, à qui le parti au pouvoir, la Zanu-PF, a accordé le titre de « héros national ».

De nombreux pays africains ont rendu un hommage appuyé et unanime au « libérateur » du Zimbabwe, tandis que le Royaume-Uni, l'ancienne puissance coloniale qui a entretenu des relations exécrables avec le régime de Mugabe, a dénoncé son « règne autocratique ».

Selon Adam Molai, un neveu par alliance, Robert Mugabe est mort de vieillesse : hospitalisé cette semaine, « il est décédé entouré de sa famille », a-t-il dit à la presse à Singapour.

C'est son successeur Emmerson Mnangagwa, arrivé au pouvoir après un coup de force de l'armée en novembre 2017, qui a annoncé le décès du « père fondateur du Zimbabwe ».

« Le commandant Mugabe était une icône de la libération, un panafricain qui a consacré sa vie à l'émancipation [...] de son peuple », a dit sur Twitter M. Mnangagwa.

Robert Mugabe avait pris les rênes de l'ex-Rhodésie, devenue indépendante, en 1980. Pendant son règne de 37 ans, l'un des plus longs sur le continent africain, il est passé du statut de père de l'indépendance et ami de l'Occident à celui de tyran.

À sa chute, sous la pression de l'armée, de son parti et de la rue, il a laissé un pays à l'économie exsangue, où le chômage dépasse les 90 %.

À l'image de son parcours et de son héritage, sa mort a suscité des réactions extrêmement contrastées.

L'Afrique du Sud et la Chine ont salué la mémoire d'un dirigeant « exceptionnel ». Un « combattant de la libération et champion de la cause de l'Afrique contre le colonialisme », a souligné le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, dont le pays entretient des relations très étroites avec le Zimbabwe, notamment en raison du soutien de Mugabe pendant de longues années à la lutte contre l'apartheid du Congrès national africain (ANC). Le président russe, Vladimir Poutine, a salué sa « grande contribution personnelle » à l'indépendance du Zimbabwe.

Londres, en revanche, a rappelé que les Zimbabweens avaient « souffert trop longtemps » et a espéré que le pays puisse désormais « continuer à suivre un chemin plus démocratique et prospère ».

La vie continue

Au Zimbabwe, pays embourbé dans une crise économique depuis des décennies, la population continuait vendredi à vaquer à ses occupations comme si de rien n'était.

« En tant que leader, la seule chose qu'il a fait de mal est de rester au pouvoir pendant trop longtemps », a estimé Joshua Tsenzete, un habitant de la capitale, Harare.

Le principal parti d'opposition, le Mouvement pour le changement démocratique, a estimé que, en dépit de ses « énormes différences politiques » avec l'ancien président, Robert Mugabe avait « immensément contribué » « à la lutte pour la libération ».

« Il nous a libérés des colons et il nous a donnés des terres », a dit un autre habitant d'Harare, George Bindu. Robert Mugabe avait lancé, au début des années 2000, une réforme agraire controversée, destinée à redistribuer à la majorité noire les terres agricoles principalement aux mains des Blancs. Cette réforme a précipité le pays, ancien grenier à céréales de l'Afrique australe, dans une terrible crise économique et financière.

En Afrique du Sud, l'heure était au soulagement vendredi au sein de la très importante communauté zimbabwéenne qui a fui le pays. « Je suis contente qu'il soit mort », a expliqué Palmolive Nxumalo, une serveuse de 38 ans. « On ne voulait pas être ici, mais on est venu à cause de la situation que Mugabe a créée. »

« Mugabe laisse un héritage mitigé », a résumé un analyste zimbabwéen indépendant, Austin Chakaodza. « Il fut le libérateur de ce pays, puis son destructeur. Il a mis en place des politiques qui ont fait du Zimbabwe la risée du monde », a-t-il estimé.

III ROYAUME-UNI

Les lords bloquent une sortie de l'UE sans accord

La loi adoptée vise à repousser de trois mois le Brexit, prévu le 31 octobre

SYLVAIN PEUCHMARD
CLARA WRIGHT
À LONDRES
AGENCE FRANCE-PRESSE

La Chambre des lords a adopté vendredi la proposition de loi contraignant Boris Johnson à demander un report du Brexit pour éviter une sortie sans accord de l'Union européenne (UE), au grand dam du premier ministre, qui parie sur des élections anticipées pour résoudre la crise politique.

Le texte, qui avait été adopté mercredi par les députés, doit désormais recevoir l'accord de la reine Élisabeth II, dès lundi, pour devenir loi. Il vise à repousser de trois mois le Brexit, prévu le 31 octobre, si Boris Johnson ne trouve pas un accord de divorce avec l'Union européenne d'ici le 19 octobre.

Le premier ministre, qui préférerait « mourir au fond d'un fossé » plutôt que de repousser le Brexit, espère désormais que l'opposition approuve sa demande d'organiser des élections anticipées mi-octobre, afin de se donner une majorité pour sortir de l'UE le 31 octobre — accord ou pas.

Boris Johnson faisait déjà campagne vendredi, rencontrant en Écosse des agriculteurs et des pêcheurs qui avaient soutenu le départ de l'UE lors du référendum de juin 2016, qui avait vu la victoire à 52 % du camp Leave.

L'opposition se concert

Après un premier échec, le gouvernement va donc de nouveau soumettre tard lundi soir au vote des députés une motion convoquant des élections anticipées. Celle-ci doit réunir les deux

tiers des voix pour être adoptée. Les partis de l'opposition se concertaient vendredi en vue de ce vote.

Jeremy Corbyn « a eu une conférence téléphonique positive » avec d'autres partis d'opposition sur les « efforts en cours » pour empêcher un Brexit sans accord et sur « la tenue d'élections », a précisé un porte-parole du Labour.

Un nouveau report du Brexit, initialement prévu le 29 mars et repoussé deux fois, devra toutefois être approuvé à l'unanimité des 27 autres États membres de l'UE.

Dans cette bataille féroce, Boris Johnson a remporté une victoire sur le plan judiciaire vendredi. La Haute Cour de justice à Londres a décidé de rejeter une demande d'annuler la suspension du Parlement, une décision controversée prise par le chef du gouvernement conservateur.

À 55 jours de la date prévue de Brexit, le premier ministre finlandais, Antti Rinne, dont le pays assure la présidence tournante de l'UE, a jugé que la possibilité d'un compromis avec Londres sur une sortie ordonnée du Royaume-Uni de l'Union « ne semble maintenant pas possible ».

« Je suis convaincu d'obtenir un accord lors du sommet » européen, a rétorqué Boris Johnson lors de son déplacement en Écosse, province qui, au contraire du reste du pays, a majoritairement voté en faveur d'un maintien dans l'UE lors du référendum de 2016.

À LIRE



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

À lire dimanche, notre critique du spectacle de **Patrick Watson** donné sur le toit d'Ubisoft à Montréal par notre journaliste Sylvain Cormier sur notre site Web et notre application mobile.

AVIS DE DÉCÈS



Michelle Boisvert
1952 - 2019

À l'Hôpital du St-Sacrement, le 18 janvier 2019, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Michelle Boisvert, fille de feu dame Thérèse Leclerc et de feu Roland Boisvert. Elle était la conjointe de monsieur Noël Pellerin. Elle demeurait à St-Léonard de Portneuf.

La famille vous accueillera au

Centre Saint-Pierre de Montréal
Salle Fernand Daoust
1212, rue Panet, Montréal, Qc, H2L 2Y7

le samedi 14 septembre 2019 de 14h00 à 17h00.

Elle laisse dans le deuil, outre son conjoint Noël; sa fille et sa conjointe, son fils Étienne Fortin-Pellerin (Marie Bussières); ses deux petites-filles: Charlie et Ève; son frère Yves (Isabelle Côté); ses belles-sœurs et ses beaux-frères de la famille Pellerin: Ghyslaine, Robert, Gilles (Lise Tassé) et Thérèse (Jean Blondin). Elle laisse également dans le deuil son amie d'enfance Mme Paule Barry ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Nous vous demandons de ne pas porter de parfum, de produits parfumés et des vêtements imprégnés d'assouplisseur en raison de l'hypersensibilité aux produits chimiques d'un membre de la famille.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec et de l'Hôpital du St-Sacrement pour leur dévouement, leur délicatesse et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du cancer du sein, 1155, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1705, Montréal, QC, H3B 3Z7, tél.: 1-877-990-7171.

Pour renseignements:
ATHOS

Tél.: 418 871-2372 - Téléc.: 418 767-2309
Courriel: gsreception@athos.ca



Paquin, Rachel
1942 - 2019

Subitement à Longueuil, le 4 septembre 2019, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Rachel Paquin, épouse de feu Jacques Caya.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs Madeleine et Georgette, son frère Gilles (Marielle Cournoyer), sa belle-sœur Andrée, son beau-frère André, ses neveux et nièces ainsi que parents et amis.

La famille recevra vos condoléances le dimanche 8 septembre de 13h à 16h au:

Complexe funéraire
Pierre Tétrault inc.

549, Samuel-De Champlain
À l'est de Montarville

Sortie 19 de la Route 132 est
Boucherville, QC J4B 6B6
cpierretetrault@videotron.ca

Tél.: (450) 655-6036 - Téléc.: (450) 655-0941

Un hommage aura lieu le même jour à 16h en la chapelle du **Complexe Funéraire Pierre Tétrault**. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Jérôme à une date ultérieure.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

TIFF

Un Egoyan alambiqué

Reviements décevants et faiblesses de structure dans *Guest of Honour*

ODILE TREMBLAY
À TORONTO
LE DEVOIR

Les festivals sont des rampes de lancement ou des billets pour l'enfer. Prenez Atom Egoyan, longtemps enfant chéri de la planète cinéma. Le cinéaste de *Family Viewing*, d'*Exotica* et de *The Sweet Hereafter* était l'étoile brillante des décennies 80 et 90. Ses jeux d'écrans en mise en abîme, l'ambiguïté des rapports familiaux dépeints, l'audace de ses brillantes mises en scène faisaient de ce Canado-Arménien né au Caire un symbole de la mosaïque urbaine torontoise. Rien n'est acquis dans la vie...

Egoyan est un gentleman, un type formidable, dont, hélas!, les derniers films ne ressemblaient plus aux brûlots de jadis. Une perte de tour de main. L'art n'est pas une science exacte, plutôt un tâtonnement vers la lumière, avec des passages à vide.

Il n'avait pas tourné depuis cinq ans, revient au TIFF avec *Guest of Honour*, après un lancement à la Mostra de Venise, où son film était en compétition. Sauf que ça s'est mal passé pour lui dans la lagune. Des critiques généralement assassines, des huées, dit-on. Les lazzis ont traversé l'Atlantique... Mais on est toujours mieux accueilli chez soi...

Pourtant, *Guest of Honour* se révèle dans le droit fil de ses œuvres d'antan. La perversité des rapports père-fille, le maelström du scénario rappellent ses grandes œuvres. Alambiqué avec des faiblesses de structure et des revirements qui auraient mérité des éléments plus forts sur lesquels se fixer, *Guest of Honour*.

Le Britannique David Thewlis est toutefois excellent dans la peau d'un père névrosé, inspecteur sanitaire de restaurants de son état, dont le lien qui l'unit à sa fille multitraumatisée et emprisonnée pour une fausse histoire d'abus sexuel (Laysla De Oliveira) apparaît tissé de nœuds. Les *flashbacks* sont nombreux et la cohérence manque souvent à l'appel. Un lapin, en tout ou en partie, sert de symbole assez appuyé à l'incommunicabilité familiale.



Le Britannique David Thewlis est excellent dans la peau d'un père névrosé, inspecteur sanitaire de restaurants, dont le lien qui l'unit à sa fille multitraumatisée et emprisonnée pour une fausse histoire d'abus sexuel apparaît tissé de nœuds.

TIFF

Reste que des moments d'angoisse s'imposent, le regard de Thewlis chavire, des scènes dans les restaurants nous entraînent dans les abîmes des émigrés qui cherchent à refaire une vie et dont le moindre inspecteur, scrupuleux ou malintentionné, peut ruiner la réputation. Ça ne suffit pas à faire lever le civet de lapin, mais on voit ce vers quoi tendait Egoyan: des vertiges, des mises en abîme trop effleurées.

On vous l'a dit. Signe des temps: les films par et sur les femmes ont la cote ici. Les questionnements autour de la double tâche maternelle et professionnelle reviennent dans les œuvres comme dans la vraie vie.

La Française Alice Winocour, qui nous avait donné le remarquable *Augustine*, s'aventure dans des terrains très ambitieux. *Proxima*, présenté au TIFF en première mondiale, mêle l'exploration spatiale aux affres d'une mère qui doit laisser sa fille pour s'envoler vers Mars, rien de moins.

L'espace est très visité au cinéma, particulièrement depuis *Gravity*. Cette année *Ad Astra*, de James Grey, et *Lucy in the Sky*, de Noah Halley (avec une autre héroïne féminine sous les traits de Natalie Portman), visent aussi... les étoiles des Oscar.

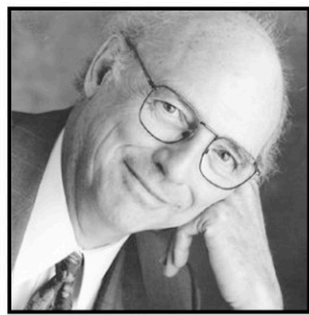
Dans *Proxima*, Eva Green (très émouvante, à la fois dure et fragile) en astronaute se prépare à partir en orbite avec un Russe macho et un américain (Matt Dillon) aux allures de cow-boy, alors que sa fille Stella, sept ans à vue de nez (formidable Zélie Boulant-Lemesle, un talent à suivre), doit rester sur Terre avec son père et souffrir plus ou moins bruyamment. Une psychologue (Sandra Hüller, l'actrice de *Toni Erdmann*) s'occupe de l'enfant, rôle qui ne lui permet guère de faire des étincelles.

Il y a des beaux plans sur les splendeurs de notre planète, des moments d'intensité exceptionnels avec l'enfant, des scènes d'entraînement intensif, des charges misogynes omniprésentes. La cinéaste a voulu que son personnage se divise en mère et en astronaute à parts égales, ce qui, quand même, dilue la sauce. Le dosage n'est pas toujours au point. Parfois, la sentimentalité prend trop le dessus et donne à un film collé à la terre plutôt qu'aux cieux une tonalité assez mièvre. Un pari difficile, en parti relevé. Pas tout à fait...

Odile Tremblay séjourne à Toronto à l'invitation du TIFF.

Atom Egoyan est un gentleman, un type formidable, dont hélas! les derniers films ne ressemblaient plus aux brûlots de jadis

AVIS DE DÉCÈS & PETITES ANNONCES



Perrault, Charles
1922 - 2019

Charles est décédé paisiblement à Sherbrooke le 31 août 2019.

À son retour d'Europe après la guerre, il a obtenu sa maîtrise en génie métallurgique de l'Université McGill puis œuvré pour Alcan, Sorel Steel et Québec Fer & Titane avant de devenir président de Casavant Frères, facteur d'orgues. En 1966, il a été membre de la Commission Bélanger sur la fiscalité. Il a fondé le Conseil du Patronat en 1969, puis Perconsult, sa propre compagnie de consultation en relations de travail et siégé sur plusieurs conseils d'administration dont ceux de Bell Northern, Molson, Abitibi Consolidated et SNC. Il a été fait Membre de l'Ordre du Canada en 1987.

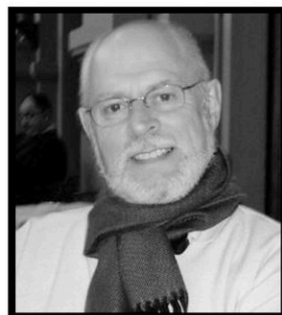
Toute sa vie il a été d'une grande curiosité, allant de l'histoire antique à la Révolution Industrielle, et était friand de tout ce qui touchait à l'économie et aux affaires étrangères. Il affectionnait la musique classique et le jazz, et maîtrisait le saxophone et la clarinette. Il adorait le ski alpin et la voile. On l'entend encore dire « *tiens ça serré* » alors qu'une rafale descendait sur le lac Nominique... Il est demeuré exceptionnellement en forme jusqu'à tard dans sa vie grâce à un jogging régulier.

Ceux qui l'ont côtoyé ont connu ses valeurs d'honnêteté, d'intégrité, d'effort, de rigueur et de générosité. Voilà l'héritage qu'il a laissé à ses enfants et ses proches.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Colette, sa première épouse Lucette (Benington), sa sœur Charlotte, ses enfants Raymond (Elizabeth Trueman), Jean, Jacques (Micheline Tremblay), Gabrielle et Suzanne (David Rago), les enfants de Cécile Rousseau: Paule, Michel (Lisa Petrucci), Constance et André, ses petits-enfants Martin, Jean-David et Andrew, de même que de nombreux parents et amis.

Une cérémonie à la mémoire de Charles aura lieu le dimanche 20 octobre à 17h à la Salle Tanna Schulich de l'École de Musique Schulich de l'Université McGill, 527 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

Ses proches tiennent à remercier le personnel des Soins Intensifs du CHUS Fleurimont, et en particulier Dr Marc-André Leclair, Marc, Vincent et l'équipe, de même que le personnel de l'aile 6A (Orthopédie) qui ont été d'un professionnalisme et d'une gentillesse extraordinaires. Des dons à l'endroit de l'hôpital seraient appréciés.



Luc Jutras
1947 - 2019

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 17 août 2019, à l'âge de 72 ans, est décédé Luc Jutras, époux de Marielle Lemay, fils de Marielle Beauchesne et de feu Jean-Marie Jutras. Luc nous a quittés brave et serein jusqu'aux derniers moments.

Pendant plus de trente ans, il a travaillé dans le milieu des arts et de l'édition au Conseil des Arts du Canada, à l'Association pour l'exportation du livre canadien puis à l'Agence de droits Montréal-Contacts.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Francis (Caroline Bernier), sa fille Camille, ses petites-filles Émilie et Maude, sa mère Marielle Beauchesne (feu Jean-Marie Jutras), ses frères et sœurs: Denis (Claire Bergeron), Martine (Louis Dubord), Daniel (Guylaine Hamel), Mance (Pierre de Rouville), Sylvie, (Yves-Marie Saffré), François (Line Comeau), Marc (Ghislaine Durocher), Esther (Fabrice Lavrut) et ses nombreux neveux et nièces. La famille Lemay et la bande des amis fidèles sont également éprouvés.

L'inhumation aura lieu le 14 septembre à 13h au Cimetière Mount Harmon, sur 1801 chemin Saint-Louis, à Québec.

Le même jour, à la **Coopérative funéraire des Deux rives au 693, avenue Nérée Tremblay, à Québec**, la famille recevra les condoléances à compter de 14h puis un hommage commémoratif sera célébré à 15h.

Vos témoignages à l'endroit de Luc peuvent se traduire par des dons aux organismes suivants:

- La Maison de la littérature (Institut canadien de Québec); pour un don en ligne www.institutcanadien.qc.ca/financement-et-dons

- Les soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Québec; pour un don en ligne don.fondationducheudequebec.ca

Des formulaires de dons seront disponibles sur place.

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie:
www.coopfuneraire2rives.com



Karin Renate Gürtler
1935 - 2019

Le 9 août 2019, Karin nous quittait rejoignant sa conjointe, Estelle Crevier (1931 - 2013). Ce départ s'est fait conformément à sa volonté de s'engager dans un processus de fin de vie qu'elle souhaitait serein, paisible et empreint de dignité après avoir péniblement dû composer avec la maladie.

Professeure titulaire au Département de littératures et de langues modernes de l'Université de Montréal pendant plus de trente ans, son enseignement et ses recherches ont porté entre autres sur la littérature médiévale allemande que sur la production littéraire de l'ancienne République Démocratique Allemande (RDA), la didactique de l'enseignement de la langue allemande, ainsi que l'histoire et la contribution des immigrants allemands au Québec.

Ancrée et engagée dans la société québécoise dès le début des années 1970, elle a consacré l'essentiel de sa vie professionnelle et personnelle à la diffusion de la littérature allemande, à la mise en valeur des productions culturelles allemandes et québécoises, ainsi qu'au déploiement du patrimoine multiculturel et trans-atlantique des deux communautés. À compter de la retraite, son intérêt a été mobilisé par les productions musicales classiques et leur portée dans l'univers culturel contemporain. Sa vision critique du rôle et de la contribution des femmes dans les sphères sociale, politique et culturelle a nourri un engagement progressiste constant et indéfectible. Francophile, elle considérait le Québec comme un pays dont l'intégrité culturelle devait être valorisée, protégée et soutenue dans le contexte géopolitique mondial en mouvance, et cela dans le respect de l'environnement et de la nature fondatrice.

Soutenue par l'affection précieuse de ses proches et de ses amis, tant en sol québécois qu'euro-péen, son départ laissera de nombreux collègues, collaborateurs et étudiants en deuil d'une contribution intellectuelle exceptionnelle dans l'univers culturel germano-québécois. Suivant son désir, un moment d'échanges et de joyeuse convivialité sera partagé en privé et dans l'intimité avec ses proches.

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE
faites les premiers pas
www.montreal.ca
RENAISSANCE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT - À VENDRE OU À LOUER.
Métro Outremont, loft béton, garage, ascenseur, 2 ch, terrasse, balcon, a/c. LIBRE.
PD Courriel: 514 974-3319

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

CONDOS PARIS CENTRE
Près métro et services. WIFI.
Sem./mois À partir de 790 \$.
Location : 514-999-0546
paris.condo@sympatico.ca

PARIS - Petit bijou d'appart sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris.
Paisible, ensoleillé, ascenseur. 514-489-5955
appartement-montmartre.com

176 CHALETS À LOUER

Au cœur des pistes à Val David
5^e ét., 3 ch., grand salon avec foyer, cuisine/sdb rénovés, planchers de pin.
6 000 \$ de nov. à avril.
514 216-8373 / 983-4351

303 ANTIQUITÉS

ENCAN DIMANCHE 8 septembre à 10h.
Tableaux de renommée et antiquités
(450) 796-2886
www.encanligne.com

307 LIVRES ET DISQUES

LIBRAIRIE Bonheur d'Occasion
achète livres de qualités en tout genre. 514 914-2142
www.bonheurdoccasion.com

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTI ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 20 ans d'expérience. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

Alternatives

CONSTRUIRE ENSEMBLE un monde différent

Pour nous appuyer:
www.alternatives.ca
514-982-6606

INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS

La tâche sera ardue pour Andreescu, dit son entraîneur

LA PRESSE CANADIENNE
À NEW YORK

L'entraîneur de Bianca Andreescu comprend pourquoi la Canadienne est perçue comme la négligée en prévision de son duel contre la légendaire Serena Williams, samedi, en finale du simple féminin des Internationaux de tennis des États-Unis.

« C'est certain que la mission est imposante, a reconnu Sylvain Bruneau vendredi. Avec ses résultats, sa résilience et tout le reste, je pense qu'elle a montré ce dont elle est capable cette année.

« Alors, oui, la tâche sera ardue demain. C'est certain qu'il s'agit de la plus lourde commande de sa jeune carrière. Mais elle est une guerrière, une bataillieuse de rue. Elle veut compétitionner », a-t-il ajouté.

Williams compte 23 titres en carrière en tournois du Grand Chelem et un triomphe samedi lui permettra de rejoindre l'Australienne Margaret Court, qui détient le record de tous les temps.

En comparaison, Andreescu, une Ontarienne de 19 ans, en était à sa première présence dans le tableau principal des Internationaux des États-Unis cette année. Elle tentera de devenir la première athlète issue du Canada à remporter un tournoi du Grand Chelem en simple depuis le début de l'ère professionnelle.

« J'espère fortement, et je suis assez confiant, qu'elle se présentera dans l'enceinte demain, les deux pieds bien ancrés, et qu'elle se donnera à fond », a déclaré Bruneau.

« Évidemment, il y a une autre joueuse sur le court qui aura son mot à dire. Toutefois, je suis pas mal certain que Bianca sera en mesure de se présenter avec le bon état d'esprit. »

« Pas surpris »

Patrick Mouratoglou, l'entraîneur de Williams, a admis qu'il avait le presentiment qu'Andreescu pourrait connaître du succès au dernier tournoi du Grand Chelem de la saison, après une campagne où elle s'est révélée et a signé des triomphes lors de deux tournois de haut niveau.

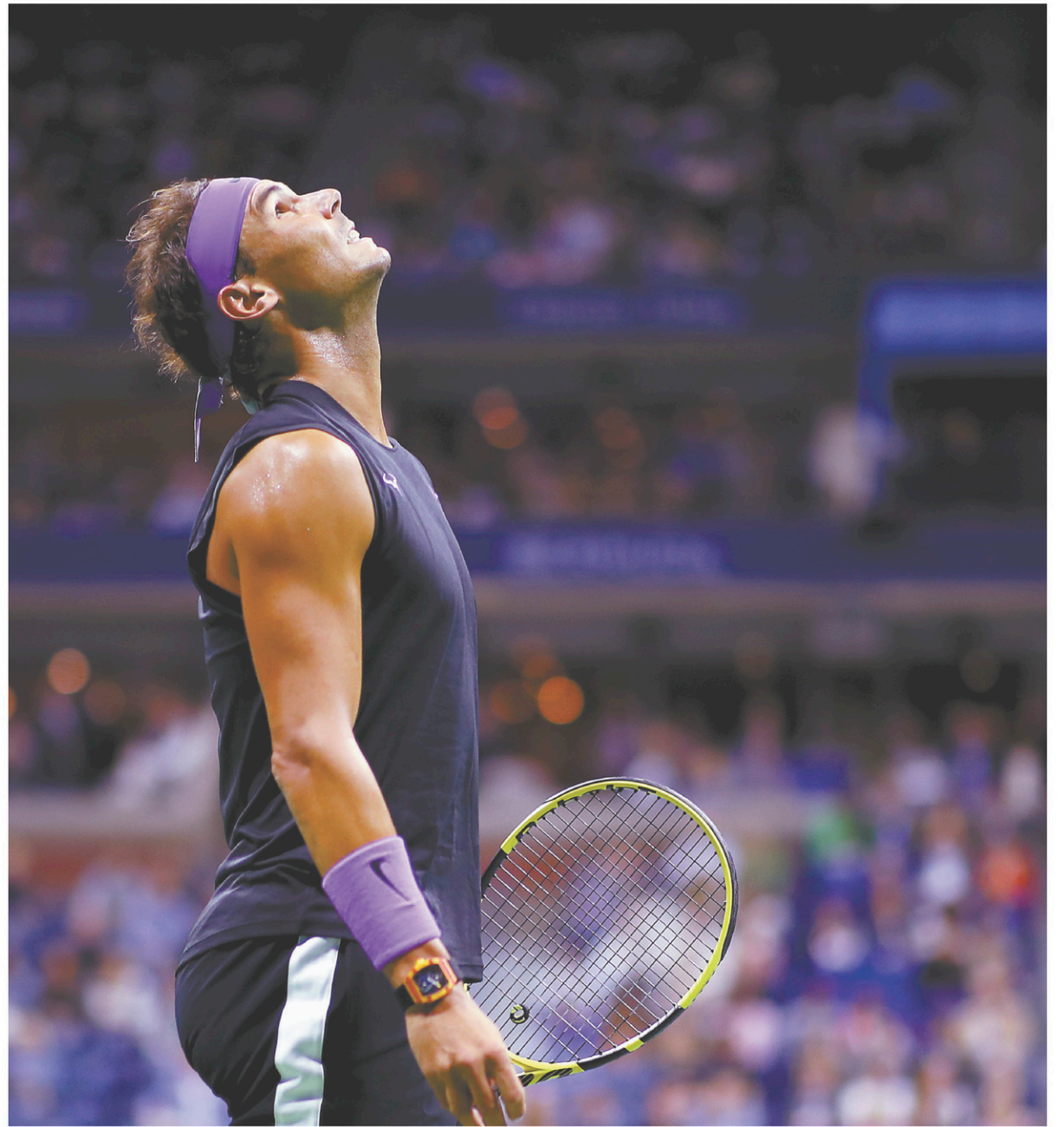
« Comme je l'ai dit avant le tournoi, on m'avait demandé d'identifier mes deux joueurs négligés et j'avais nommé Bianca et [Daniil] Medvedev », a confié Mouratoglou.

« Je ne suis pas surpris qu'elle soit parvenue là. Je m'attendais à la voir en finale et je pense qu'elle sera numéro 1 mondiale tôt. Je veux dire, pas trop tôt mais dans le futur, parce qu'elle a tout ce dont elle a besoin pour devenir numéro 1. »

Ce sera la deuxième finale entre Williams et Andreescu en un mois. À la Coupe Rogers à Toronto, Williams s'est retirée après 19 minutes de jeu, alors qu'elle était menée 3-1, à cause d'une blessure au dos.

« Elle a beaucoup d'outils dans son jeu. Elle a un arsenal complet, a analysé Moratoglou. L'aspect physique, le côté athlétique et le caractère. Elle semble incroyablement confiante. Elle a l'impression qu'elle est à sa place. C'est ce qu'elle dégage. »

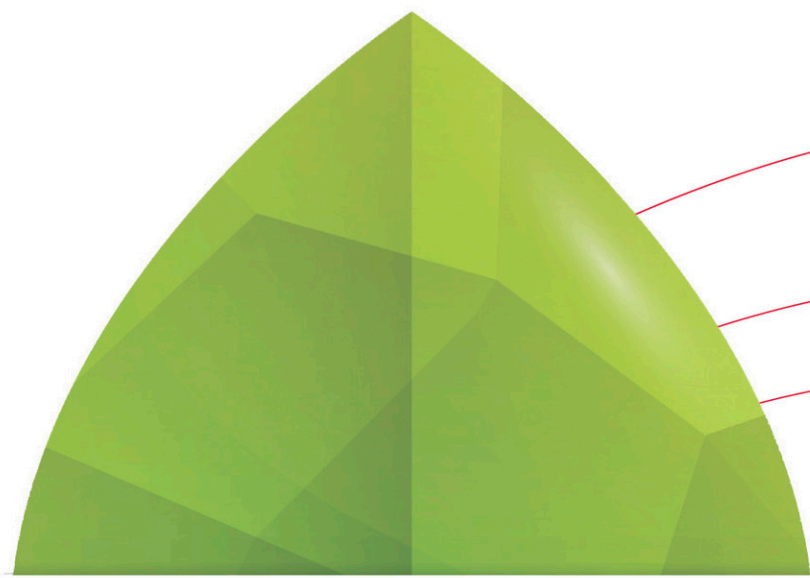
En route vers les finales



L'Espagnol Rafael Nadal (sur la photo) se mesurait à l'italien Matteo Berrettini vendredi soir à New York dans le cadre des demi-finales des Internationaux des États-Unis. Au moment où ces lignes ont été écrites, Nadal menait deux manches à zéro. Le gagnant de ce match affrontera le Russe Daniil Medvedev en finale de l'US Open dimanche. Medvedev s'est taillé une place en finale grâce à un gain en trois manches de 7-6 (5), 6-4, 6-3 face au Bulgare Grigor Dimitrov, vendredi soir, en demi-finale. Le compte-rendu des matchs est publié sur nos plateformes numériques.

CLIVE BRUNSKILL AGENCE FRANCE-PRESSE

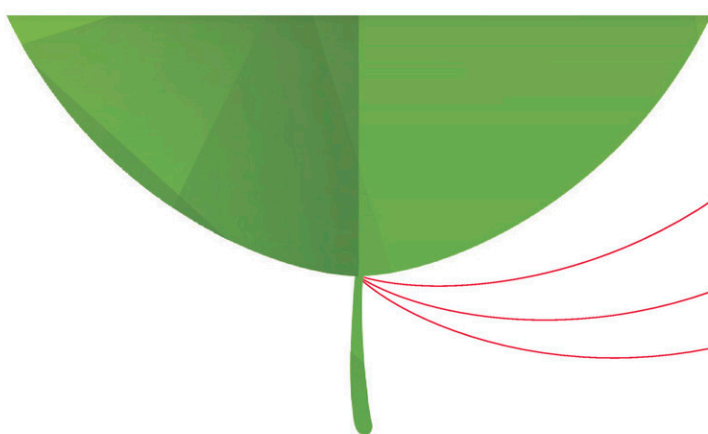
RV



C | MTL

INVESTISSEMENT VERT

ANIMÉ PAR MONSIEUR RENÉ VÉZINA,
Chroniqueur à Radio Canada et au Devoir, conférencier



JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019
17 H 00 À 20 H 00

PALAIS DES CONGRÈS
DE MONTRÉAL

RÉSERVEZ VOTRE PLACE !
RVCMTLINVESTISSEMENTVERT.EVENTBRITE.CA

Faites travailler votre argent dans la lutte aux changements climatiques et dans la croissance verte !

III HISTOIRE

Que reste-t-il de Duplessis ?

JEAN-FRANÇOIS NADEAU
LE DEVOIR

Le 7 septembre 1959, il y a soixante ans, Maurice Duplessis succombe à une hémorragie cérébrale, au beau milieu d'un chalet de bois au style rustique de Schefferville où l'accueille la compagnie Iron Ore. Le 10 septembre 1959, à l'heure où ses électeurs lui rendent un dernier hommage à la cathédrale de Trois-Rivières, la police provinciale qu'il a fondée apparaît bien en vue aux côtés du corbillard noir, coiffée de ses casques coloniaux blancs.

Le journaliste Pierre Laporte écrit alors dans les pages du *Devoir* que l'entourage du premier ministre, bien au fait de ses ennuis de santé, avait déjà songé, quelques mois plus tôt, à le faire soigner « dans une clinique américaine », lui qui ne cessait pourtant de vanter la qualité du système de santé de sa province.

Duplessis s'était toujours opposé à l'implantation d'un régime d'assurance maladie, l'écartant du revers de la main par une boutade goguenarde dont il avait le secret. « La meilleure assurance maladie, c'est la santé », répétait-il.

Le premier ministre se méfiait d'une éducation trop libre. « L'instruction, c'est comme la boisson », raille-t-il : il y en a qui ne la supportent pas. Cette perspective convie la province à mettre l'accent surtout sur la formation technique. Ce qui n'empêche pourtant pas les universités d'attribuer des doctorats honorifiques en série aux membres du gouvernement ainsi qu'au premier ministre. Toutes les universités du Québec vont accorder un doctorat honorifique à Maurice Duplessis, la palme en la matière revenant à l'Université Laval, qui trouve le moyen de lui en accorder pas moins de trois.

Que reste-t-il des conceptions sociales et politiques de cet homme qui exerça le pouvoir à titre de premier ministre de 1936 à 1939, et de 1944 jusqu'à sa mort en 1959 ?

En 1948, Duplessis va s'attirer un fort capital de sympathie chez les nationalistes en adoptant pour le Québec un étendard distinctif. Croisement du drapeau de Carillon et de l'étendard du Sacré-Cœur, avec son symbole de la croix et son lys monarchique, est préféré sans conteste au drapeau tricolore républicain des révolutionnaires de 1837-1838.

Bête politique

Séduit par le principe de l'autonomie provinciale, sans pour autant être tenté de la maximaliser à travers l'indépendance politique, Duplessis invite les Québécois à produire deux déclarations de revenus à partir de 1954. Cela n'a pas cessé depuis.

Duplessis, c'est d'abord une formidable bête politique. Alain Lavigne, collectionneur passionné de centaines d'objets lancés par l'Union nationale, a déjà expliqué qu'en matière de publicité électorale, l'Union nationale avance tel un irrésistible rouleau compresseur. Pour la seule campagne électorale de 1956, les dépenses atteignent 9 millions de dollars. À titre de comparaison, aux élections de 2018, la CAQ de François Legault a comptabilisé des dépenses d'un peu plus de 6 millions de dollars. D'ailleurs, faut-il voir dans la CAQ et ses accents populistes quelques traits hérités de ces années passées ?

À l'automne 2011, au moment de la création de la Coalition avenir Québec (CAQ), l'homme d'affaires libéral Charles Sirois et l'ancien ministre péquiste François Legault annoncent que, par la création de cette coalition, ils entendent se situer en marge des « vieilles chicanes » qui, selon eux, entravent le développement économique. Le professeur Jonathan Livernois, auteur d'une brève histoire du duplessisme intitulée *La révolution dans l'ordre*, n'a pas manqué de rappeler que le discours adopté par Duplessis en 1936, au moment où les conservateurs et l'Alliance libérale nationale de Paul Gouin font alliance, n'affirme pas autre chose.

Au fil des manœuvres qui le conduisent, en 1936, au fauteuil de premier ministre, Duplessis affirme qu'« il y a trop longtemps que les couleurs partisans ont obstrué la vision des différents groupes politiques au détriment de la province. Il n'est pas question de couleurs, de partis dans cette lutte, il est question de purifier l'atmosphère



Maurice Duplessis a exercé le pouvoir à titre de premier ministre du Québec de 1936 à 1939, et de 1944 jusqu'à sa mort en 1959.

AGENCE FRANCE-PRESSE

de l'administration provinciale ». Très efficace pour railler les excès du gouvernement libéral d'Alexandre Taschereau, il n'en reprendra pas moins les mêmes pratiques, les poussant même plus loin. Mais jusqu'où peut-on filer longtemps la comparaison entre la CAQ et le régime Duplessis ?

Contrôle

En 1937, la crainte qu'il entretient au sujet des possibles avancées d'idées de gauche le conduit à faire adopter la loi dite du cadenas. Cette mesure permet de placer sous scellés les locaux utilisés par tout groupe soupçonné de propager des idées de gauche, sans qu'il soit pour autant nécessaire de discuter ces idées. La loi finira par être invalidée.

Au sortir de la guerre, après sa réélection en 1944, le régime de l'Union nationale s'en prend à un restaurateur, Frank Roncarelli. Parce qu'il défend la liberté de parole des témoins de Jéhovah, Roncarelli voit son permis d'alcool être révoqué. Roncarelli va poursuivre Duplessis jusqu'en Cour suprême. L'affaire fait jurisprudence en matière d'exercice du droit de conscience.

Sous Duplessis, les syndiqués sont volontiers présentés comme des en-

Depuis sa mort, Duplessis aura en tout cas fasciné bien des esprits, au-delà des boulevards peu pittoresques qui portent désormais son nom

nemis du droit de propriété. En 1949, lors de la grève de l'amiante, la police provinciale va sévèrement tabasser les grévistes. Les incidents violents se multiplient. Des tentatives musclées ont même lieu pour évincer les locataires des maisons que loue la compagnie à ses ouvriers. Au palais de justice de Sherbrooke défilent des témoins qui attestent du mauvais parti fait aux ouvriers avec la collaboration du gouvernement.

Plusieurs ministres de Duplessis seront épinglés, à la fin des années 1950, par un scandale que *Le Devoir* suivra de très près. Dans la vente de l'État à l'entreprise privée d'infrastructures de gaz naturel, plusieurs ministres se sont procurés, quelques jours seulement avant la transaction, des actions qui conduisent à des gains irréguliers.

Sous la gouverne de Duplessis, la province se retrouve dans une position paradoxale où, tout en adhérant aux grands principes de la société industrielle nord-américaine de l'après-guerre, elle demeure en marge de ceux-ci en raison d'une volonté de se montrer coûte que coûte fidèle à des valeurs inspirées des traditions d'un monde rural et catholique déphasées

par rapport à la réalité du Québec des années 1950.

Dans *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, le politologue Léon Dion définissait la pensée politique du premier ministre comme celle d'un être autoritaire aux idées composites dont les talents comme les défauts tenaient, au fond, à son aptitude à naviguer à vue, soufflant tour à tour sur la voile du nationalisme, du libéralisme économique et du conservatisme, profitant de plus de quelques courants religieux qui le portaient plus loin.

Que retient-on de Duplessis ? En 2016, un ex-député du Parti québécois, Martin Lemay, a fait paraître un panegyrique, préfacé par le chroniqueur Mathieu Bock-Côté. Dans *À la défense de Maurice Duplessis*, Lemay rejette du revers de la main les critiques adressées au régime Duplessis, arguant pour les contrer que « les Québécois ont été les victimes consentantes d'une des plus grandes opérations de mystification de leur histoire et [...] de l'histoire occidentale ». Depuis sa mort, Duplessis aura en tout cas fasciné bien des esprits, au-delà des boulevards peu pittoresques qui portent désormais son nom.